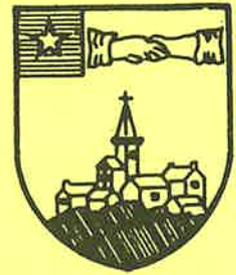


VENDEE



LA ROCHE-SUR-YON



# AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Rue de Bordeaux : départ de la diligence (carte-photo de 1892)

# AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

## CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

## CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service facultatif de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE gratuit dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- Des informations en tous genres.
- Des projections de documents.
- Des échanges.
- Des mini-bourses entre adhérents.
- Des réponses aux questions posées quant à votre collection.
- Etc....

## LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1<sup>er</sup> Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

## RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON

(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

### ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	5	JANVIER
Jeudi	2	FÉVRIER
Jeudi	2	MARS
Jeudi	6	AVRIL
Jeudi	4	MAI
Jeudi	8	JUIN

Jeudi	7	SEPTEMBRE
Jeudi	5	OCTOBRE
Jeudi	9	NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	17	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

### JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	8	JANVIER
Dimanche	12	FÉVRIER
Dimanche	12	MARS
Dimanche	9	AVRIL
Dimanche	7	MAI
Dimanche	11	JUIN
Dimanche	9	JUILLET

Dimanche	10	SEPTEMBRE
Dimanche	8	OCTOBRE
Dimanche	12	NOVEMBRE
Dimanche	17	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

## DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1995 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

22 JANVIER :	13 <sup>e</sup> Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
4 et 5 MARS :	Journée du Timbre, à Fontenay-le-Comte
2-5 JUIN :	Congrès et Exposition Nationale, à Orléans
OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O.

# BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

## SOMMAIRE

N° 67

JUIN 1995

1	Le Président pense que ....	Y. PAUVERT
2-3	Le programme philatélique 1996	-
4-9	Hercule en Roumanie	D. LAPORTE
10-13	Les singularités des timbres de la "Caisse d'Amortissement"	E. MOREAU
14	Soyons fouineurs pour le bulletin	Y. PAUVERT
15	Une devinette...	M. AUDUREAU
16	La chasse aux papillons	J.-P. HURTAUD
17-21	Les Bureaux français à l'étranger	Y. PAUVERT
22	Les Echos ...	"les Collecteurs"
23	La der des der's	Y. PAUVERT
24-28	Chinoiseries	Y. PAUVERT
29	Un document historique	Y. PAUVERT
30	La flamme "Ville sportive" de Fontenay	G. DELMARRE
31-32	La Moulinette	Y. PAUVERT
33-39	Les fleurs, merveilles de la nature	C. RIOBE
40-41	Le Conseil vous informe	Y. PAUVERT

**Directeur de la publication : Y. PAUVERT**

**Impression des textes : Imprimerie municipale**

**Impression des pages publicitaires : Imprimerie  
JAUFFRIT, le Poirè-sur-Vie**

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin  
strictement interdite, sauf autorisation écrite - Dépôt  
légal n° 1169-1199

## LE PRESIDENT PENSE QUE ...

... que le monde évolue et qu'il évoluera toujours.

Comme tous mes amis philatélistes, j'ai commencé une "collection" de timbres alors que je n'avais que 9 ou 10 ans. Les "vieux" d'alors (à cet âge, on est vieux à 40 ans !) me faisaient peur lorsque je voyais -rarement- leurs gros albums de timbres du monde entier ... et je les enviais bien innocemment.

Ces petites images multicolores frappaient mon imagination et je ressentais déjà l'appel lointain de "la ligne bleue des Vosges". Affamé d'espace, le Japon, la Chine étaient des pays inaccessibles. Existaient-ils vraiment ? Je ne pouvais les imaginer que par leurs timbres affublés d'inscription mystérieuses...

Et puis, en pleine adolescence, j'ai cessé d'accumuler ces vignettes multicolores. J'avais compris que je n'arriverai jamais au bout et, tant qu'à faire, autant laisser tomber l'irréalisable. Vint la guerre... et j'échangeais le tout contre une paire de chaussures auprès d'un vieux grigou. Mes regrets futurs furent bien inutiles ! Mais, touché à jamais par la collectionnisme, je montais des collections de coléoptères, d'oeufs, de papillons (salut Jean-Pierre), de minéraux, d'étiquettes de fromages et bien d'autres encore. Là au moins, les 25 centimes auxquels j'avais droit mensuellement, me permettaient d'acheter autre chose que de l'inaccessible (bonjour les pétards à corbeaux).

Puis, le temps passa et l'amour de ces images dentelées refit surface. Et je me dis que collectionner n'avait de sens ou de raison que si on restait raisonnable mentalement et...financièrement. Et de rester sourd aux appels à collectionner des trucs fabriqués industriellement à votre seule intention. Comme les porte-clés des années 1950....

Les négociants vous attendaient alors au coin du bois. "Quoi, un spécialiste de tel ou tel timbre ? Revoyons vite nos prix à la hausse, il ne résistera pas". Puis ce fut le début de "la crise" avec sa vague déferlante qui n'en finit pas de s'étaler paisiblement. Apparurent alors les réductions de 20%, puis 30%, puis 50%... N'ai-je pas lu récemment une petite annonce avec "Réduction de 90% sur Yvert et Tellier"! Ça coince mes amis, ça coince ! Les stocks Cérés, vermillon ou pas, Napoléon lauré ou non et autres restent dans les coffres-forts. Rares sont ceux qui peuvent encore s'offrir 4 cm2 de papier pour 100.000 frs.

Mais arrive une nouvelle clientèle, moins argentée peut-être, mais autrement plus difficile à convaincre, avec laquelle il faudra bien composer, car elle n'est pas souvent facile en affaires philatélique ou autre. Ce sont les jeunes thématistes...ou thématiciens si vous préférez..

Mais où sont les neiges d'antan ?

Y. PAUVERT

\*\*\*\*\*

"Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés" (La Fontaine)

# PROGRAMME PHILATÉLIQUE 1996

## ARRÊTÉ du 6 JANVIER 1995

fixant le programme philatélique de l'année 1995 (complément)  
et de l'année 1996 (première partie).

Le Ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur,

Vu l'arrêté n° 2134 du 17 juin 1986 fixant le calendrier des réunions de la Commission des programmes philatéliques,

Vu l'arrêté du 11 juillet 1994 fixant le programme philatélique de l'année 1995.

Sur le rapport du Président de La Poste,

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La Poste est autorisée à effectuer en 1995 un retraitage du timbre-poste "Espace et Guyane" émis en 1991.

**Article 2** : Le programme philatélique de l'année 1995 est complété comme suit :

#### 2 - TIMBRES-POSTE SANS SURTAXE :

##### 4. Série "Commémoratifs et divers" :

*Ajouter :*

- 50<sup>e</sup> anniversaire de la création des Comités d'Entreprise
- 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle
- L'Assemblée Nationale

##### 5. Série touristique :

*Ajouter :*

- Village de Corrèze (Corrèze)

**Article 3** : le programme philatélique de l'année 1996 (1<sup>re</sup> partie) est fixé comme suit :

#### 1 - TIMBRES-POSTE AVEC SURTAXE :

##### 1) Journée du Timbre :

Le timbre dans le timbre : la Semeuse.

**2) Série "Personnages célèbres" (6 timbres)** : les héros imaginaires de romans policiers : Fantomas, Belphegor, Arsène Lupin, Rouletabille, Commissaire Maigret et Nestor Burma.

3) **Timbre "Croix-Rouge"** : sur le thème des fêtes de fin d'année (1 timbre).

## 2 - TIMBRES-POSTE SANS SURTAXE :

### 1) Série artistique :

- bronze gallo-romain du trésor de Neuvy en Sullias (Loiret)
- ARMAN
- Bernard MONINOT

### 2) Série Europa :

Sur le thème "Les Femmes célèbres" retenu par la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (C.E.P.T.) :  
Mme de SEVIGNE (1 timbre).

### 3) Série "Nature de France" :

Parcs naturels nationaux : Parc de la Vanoise, des Cévennes et du Mercantour (3 timbres)

### 4) Série touristique :

- Bitche (Moselle)
- Cathédrale de Chambéry (Savoie)
- Les îles Sanguinaires (Corse du Sud)
- L'abbaye cistercienne du Thoronet (Var)

### 5) Série "Commémoratifs et divers" :

- Congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques : Clermont Ferrand
- 100<sup>e</sup> anniversaire des Premiers Jeux-Olympiques d'Athènes
- UNESCO : 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation
- Festival de Cannes, 50<sup>e</sup> anniversaire de sa création
- Commission RAMOGE sur la protection de l'environnement en Méditerranée Occidentale : 20<sup>e</sup> anniversaire
- Jacques RUEFF (1896-1978) 100<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance
- Centenaire de la mise en service du train Ajaccio-Vizzavona
- Jacques MARETTE (1922-1984)
- Département d'Outre-Mer : la Guadeloupe "Sur les traces des Arawaks"
- Coupe du Monde de Football 1998 (4 timbres en 1996)
- Maison natale de Jeanne d'Arc à Domrémy

**Article 4** : Le Président de La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 6 janvier 1995

Le Ministre de l'Industrie,  
des Postes et Télécommunications  
et du Commerce Extérieur,

José ROSSI

---

---

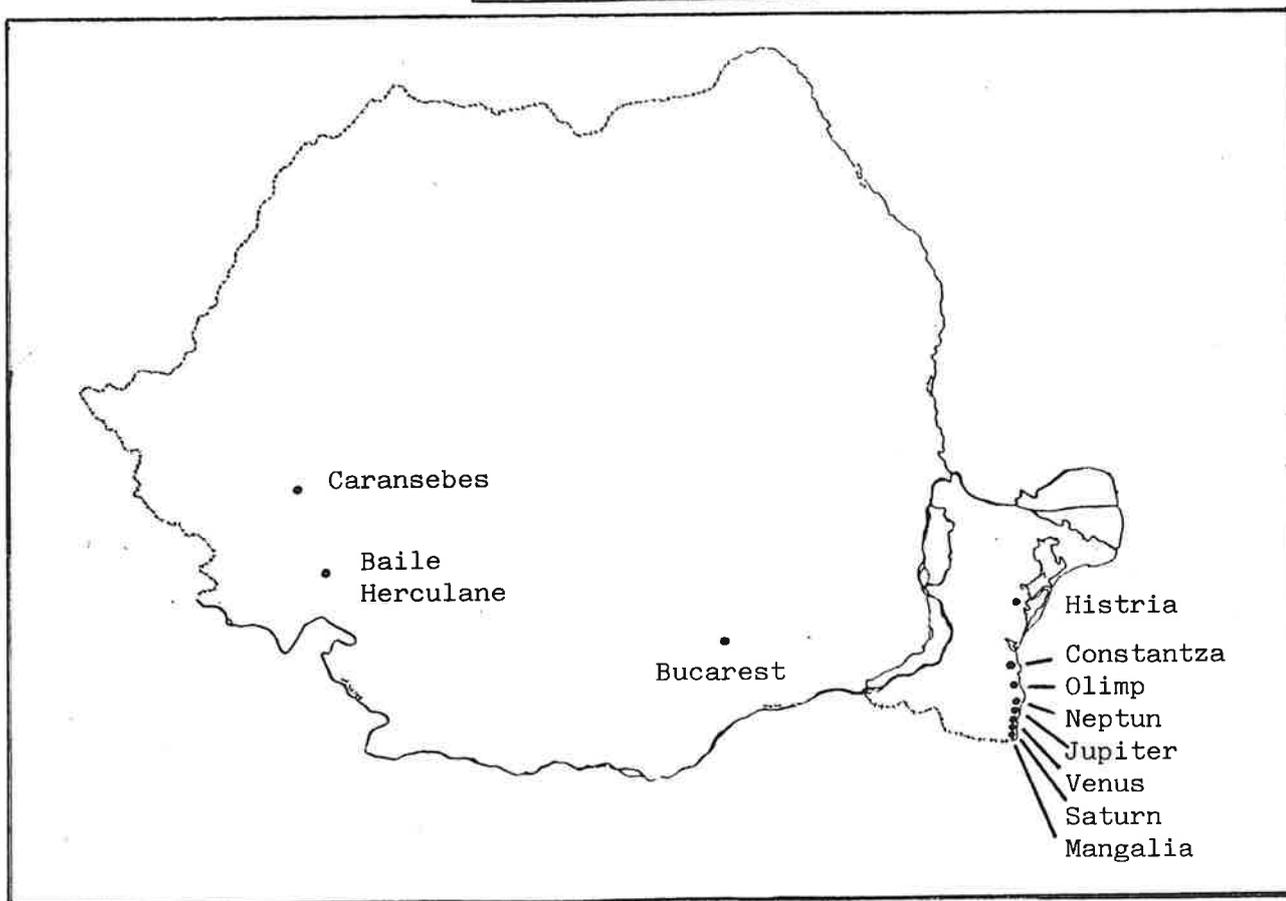
N.D.L.R. : Programme publié par PHIL-INFO, organe officiel de "LA POSTE"

... le 12 avril 1995

---

---

## HERCULE EN ROUMANIE

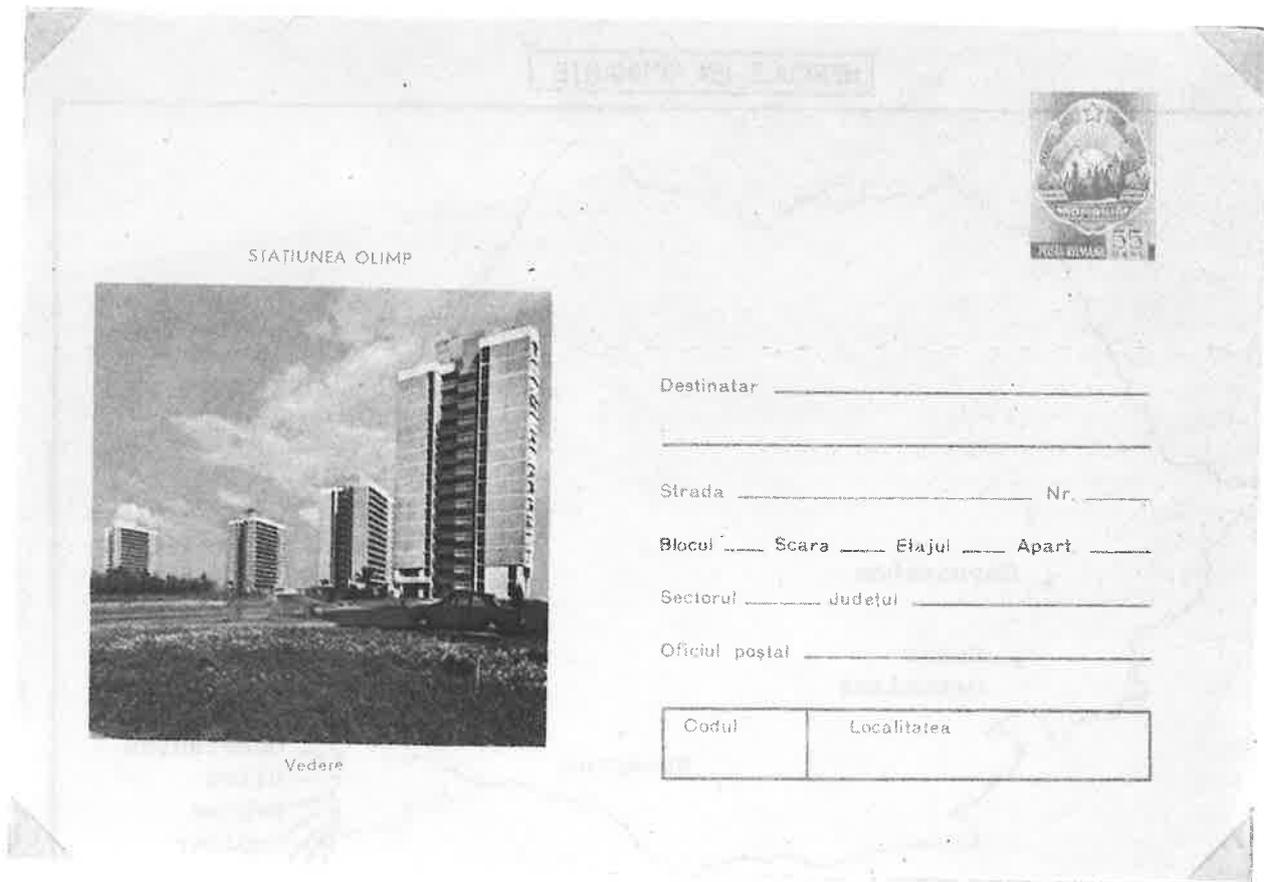


Depuis de nombreuses années, la Roumanie émet un grand choix d'entiers postaux. Pas moins de dix types différents ont été mis en service depuis 1870, date de parution des bandes pour journaux. 1899 verra l'émission de la première carte postale illustrée, à l'occasion des vœux pour le 1er janvier 1900. Puis paraîtra en 1955 la première enveloppe illustrée. Ces entiers constituent un vivier très riche pour beaucoup de thématiques. Quelques-uns d'entre eux vont nous permettre d'évoquer l'histoire ancienne de ce pays, et en particulier les origines de la plus vieille station thermale roumaine, aujourd'hui appelée Baile Herculane.

Au VIIe ou VIe s. av.J.-C., des colons grecs s'installèrent sur les bords de la Mer Noire et fondèrent les cités de Callatis (l'actuelle Mangalia), Tomis (aujourd'hui Constantza) et Histria. Cette colonisation côtière a laissé son empreinte dans les noms donnés aux stations balnéaires qui jalonnent le littoral de Constantza à Mangalia. Olimp (l'Olympe, séjour des dieux dans la mythologie grecque) est la première de ces stations, à 35 km de Constantza. Un entier-enveloppe de 1974 (fig.1) montre vraisemblablement quatre hôtels-tours construits dans les années 1960 pour faire face aux flots des touristes, amateurs de soleil et de bains de mer, en provenance surtout des autres pays d'Europe de l'Est.

Les Grecs cependant ne firent aucune incursion dans l'intérieur des terres. Il en alla autrement des Romains, préoccupés par la puissance des Daces, ancêtres des Roumains. L'empereur Trajan décida donc de franchir le Danube et en deux campagnes (101-102 et 105-106 ap.J.-C.) il fit de la Dacie une province romaine. C'est cette victoire qui est commémorée à Rome par la célèbre Colonne Trajane.

Au IIe et IIIe s., le pays fut doté de routes, de monuments, de thermes dont on peut voir aujourd'hui encore les vestiges. Près de l'actuelle Caransebes, s'élevait par exemple le camp romain de Tibiscum, construit probablement par l'empereur Hadrien en 117-118 pour héberger les légions nécessaires à la protection de la région menacée par des tribus indigènes. Sur un entier-carte de 1976 (fig.2),



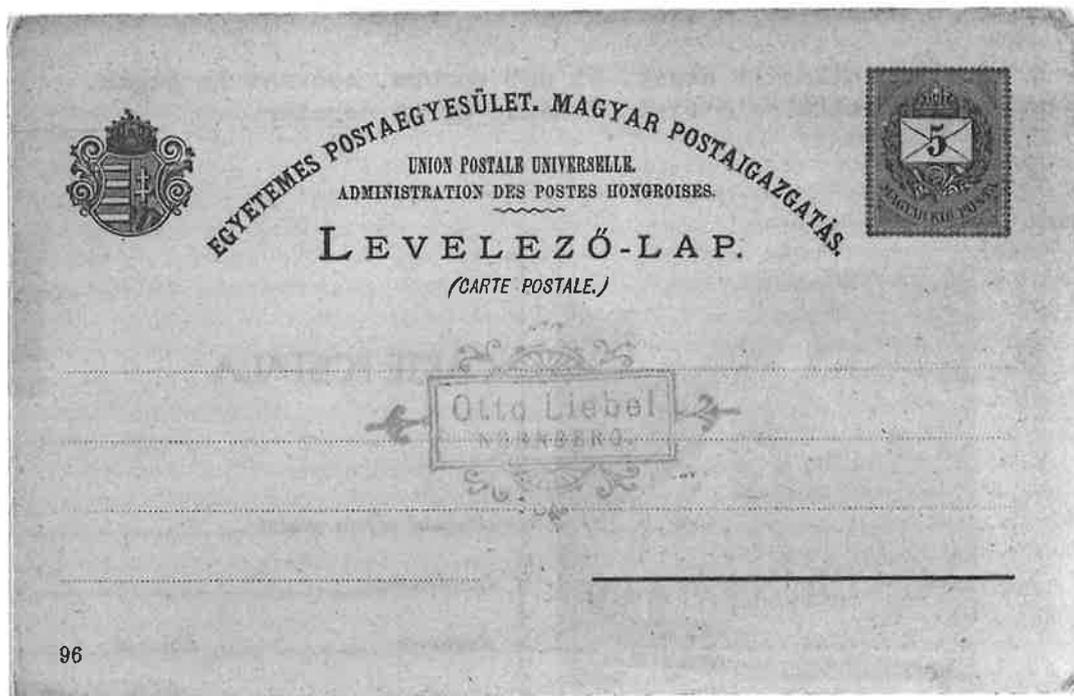
(fig.1)



(fig.2)

on remarque un fragment d'un bas-relief trouvé à Tibiscum et décoré sur deux niveaux d'évocations des Travaux d'Hercule. On reconnaît au niveau supérieur, à gauche, la capture du lion de Némée et, immédiatement à droite, Hercule revêtu de la peau du lion et brandissant une massue. On notera que ce type d'entier, aux armes de la République Socialiste de Roumanie, était vendu 30 bani (division du leu, mot qui, soit dit en passant, signifie aussi "lion" en roumain !), ce qui est exactement le prix de l'affranchissement, sans supplément pour le support.

Au cours de leurs campagnes contre les Daces, les Romains découvrirent, dans la vallée de la Cerna dominée par les versants boisés des Carpates occidentales, des sources aux propriétés thérapeutiques. Ils les dédièrent à Hercule, l'Héraclès des Grecs, sans doute pour suggérer la force de ces eaux.



(fig.3)

Quatre entiers vont nous permettre de mieux faire connaissance avec Baile Herculane, autrement dit : "Les Bains d'Hercule". Le premier n'est pas roumain mais hongrois (fig.3). Cette région, la Transylvanie, n'a été en effet rattachée à la Roumanie que le 1er décembre 1918 après l'effondrement de l'Autriche-Hongrie consécutif à la fin de la première Guerre mondiale. Depuis la fin du XVIIe s. (1683-1688), la Transylvanie vivait sous la domination autrichienne après que l'Autriche eut repoussé les Turcs ottomans au-delà des Carpates. L'entier date de 1896 et porte une vignette imprimée à 5 krajcar (kreuzer en allemand). La légende "Poste royale hongroise" rappelle qu'à cette époque François-Joseph 1er était empereur d'Autriche et roi de Hongrie. Au recto, on distingue une vue de la station thermale, dénommée en hongrois Herkulesfürdő, c'est-à-dire: "Bains d'Hercule". L'espace laissé libre à droite servait à la correspondance, le verso étant réservé à l'adresse.

Un entier roumain de 1963, tiré à 140 000 exemplaires, (fig.4) montre le pavillon n°1 et invite les curistes, par un slogan placé sous la légende de l'illustration (noir et blanc), à découvrir leur pays en participant aux excursions organisées par l'Office National du Tourisme "Carpati". Le timbre désigne le pays sous le nom de "République Populaire de Roumanie", dénomination en usage de 1948 à 1963. A partir de 1964, la mention du régime politique disparaît, rempla-

cée par "Posta Româna" (Poste roumaine).

On est surpris par le nombre d'informations demandées dans la partie réservée à l'adresse du destinataire :

Dernier bureau postal

Localité

Région

Rayon

Ces dernières servent à indiquer de façon précise la localisation des nombreux villages dépourvus de bureaux de poste et rattachés à un bureau plus ou moins proche.

Rue

N°

Bloc (d'immeubles)

Escalier

Etage

Appartement

L'habitat collectif était, et est encore, souvent la règle. Le nom du destinataire n'était demandé qu'en dernier.



BĂILE HERCULEANE — PAVILIONUL N. 1  
1963-1970 (1970-1970) 1.00 — Posta Rom. N. 1

Adresa expeditorului : .....

.....

I.B.S. cda 452 - B.T. VI.1963 - 140.000 ex.



## CARTE POȘTALĂ

Preț de vânzare 30 bani

Ultimul oficiu poștal .....

Localitatea .....

Regiunea ..... Raionul .....

Strada ..... Nr. ....

Blocul ..... Scara ..... Etajul ..... Apart. ....

Destinatarul .....

(fig.4)

En 1847, une statue d'Hercule portant la peau de lion fut érigée pour orner une fontaine de la station, statue qui illustre une enveloppe de 1970, vendue 1 leu avec papier à lettres (selon une mention imprimée au verso) (fig.5). Cette fois, le nom du destinataire est la première information demandée. Suivent son adresse et des repères administratifs tels que :

Secteur (postal)

Département

Bureau postal



BAILE HERCULANE — Statuia lui Hercule

Destinatar

Strada \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_

Blocul \_\_\_\_\_ Scara \_\_\_\_\_ Etajul \_\_\_\_\_ Apart. \_\_\_\_\_

Localitatea \_\_\_\_\_

Sectorul \_\_\_\_\_ Județul \_\_\_\_\_

Oficiul poștal: \_\_\_\_\_

(fig.5)

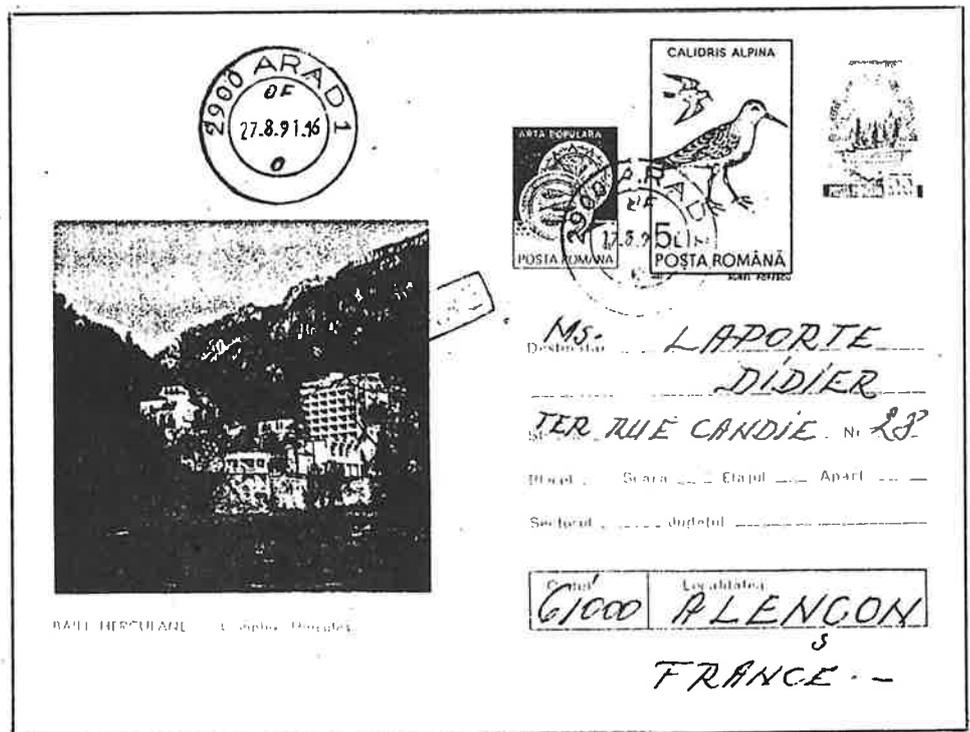
Hercule, enfin, a donné son nom à un complexe (hôtelier ?) qui domine les eaux de la Cerna, sur une enveloppe de 1977 (fig.6).

Les eaux thermales de Baile Herculane étaient réputées dans tout le monde romain, comme en témoignent de nombreux ex-voto retrouvés sur place par lesquels les malades ont remercié les dieux, et Hercule au premier rang d'entre eux, de leur avoir accordé la guérison de leurs maux.

Aujourd'hui, l'on peut "prendre les eaux" pour de multiples indications: rhumatismes, affections gynécologiques, troubles digestifs ou nerveux, affections de la peau, de l'appareil respiratoire, intoxications professionnelles. Autrement dit, tout un chacun est susceptible de retrouver aux Bains d'Hercule les forces qui lui font défaut.

Didier LAPORTE

(fig.6)



Complex Hercules →

# LE SAVIEZ-VOUS?

Comme vous pouvez le constater ci-dessous, les lettres et paquets n'ont pas toujours été portés à domicile par les "facteurs à pieds".

Les destinataires devaient retirer eux-mêmes les plis qui leur étaient adressés, après en avoir acquitté le port. Rappelons en passant que les dépêches partaient en "Port dû", sauf exceptions....., mais ceci est une autre histoire !

C'était quand même un peu la pagaille !

~~~~~  
*Bourbon-Vendée, le 11 novembre 1818.*

LE PRÉFET du département de la Vendée, Colonel de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis,

*A MM. les Maires du Département.*

MESSIEURS,

Je suis informé que quelques-uns de MM. les maires négligent de retirer leurs paquets de la poste, et que ces paquets après avoir encombré le bureau où ils sont déposés, sont enfin mis au rebut conformément aux réglemens. Il résulte de cette négligence les plus graves inconvénients. Souvent des mesures importantes, des ordres urgents restent sans exécution, parce que les lettres qui les contenaient ne sont pas parvenues à leur destination: rien n'est

*Correspondance.*

plus nuisible à l'administration et au bien du service. Cependant, Messieurs, des fonds vous sont alloués pour votre correspondance administrative, et toutes les propositions que les conseils municipaux font pour cet objet, sont accordées, autant que possible, dans les budgets. Je ne pense donc pas que vous ayez d'excuse pour vous dispenser d'envoyer régulièrement porter et rapporter vos dépêches à la poste.

Le bien du service exigerait que vous fassiez retirer vos lettres trois fois par semaine. Cependant s'il y avait trop de difficultés, deux fois pourraient être suffisantes dans les tems ordinaires; mais je vous engage à faire vos dispositions pour que les paquets qui vous sont adressés ne puissent pas rester plus de trois jours au bureau de la poste. Il vous a souvent été recommandé, et je ne puis, Messieurs, que vous renouveler la même invitation, de vous concerter plusieurs ensemble suivant la convenance des localités, afin d'avoir, au moyen de la réunion des sommes allouées à chacun, un commissionnaire ou piéton qui ferait les courses nécessaires. Vous remédiez par cette mesure à l'insuffisance de tems qui peut exister quelquefois pour une commune isolée, et vous organiseriez un service assuré. J'appelle toute votre attention et votre zèle sur cet objet important.

*Recevez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée,*

Le Comte DE KERESPERTZ.

## LES SINGULARITES DES TIMBRES DITS «DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT»

Pourquoi s'intéresser à ces timbres qui paraissent très "ordinaires" à l'immense majorité des collectionneurs, si ce n'est de présenter une série de particularités mal connus qui valent à ces vignettes une place bien à part dans la philatélie française ?

Ils présentent notamment une caractéristique importante : celle d'avoir été prévus «autorisés», réglementés, par une loi de Finances et non de répondre à un quelconque besoin ou souhait de la Poste.

Ce n'est pas sans motif qu'ils sont dits "timbres de la Caisse d'Amortissement".

### La Caisse d'Amortissement

Mais qu'est-ce donc que cet organisme ?

Sa dénomination complète s'intitule "Caisse Autonome de Gestion des bons de la Défense Nationale, d'Exploitation Industrielle des Tabacs et d'Amortissement de la Dette Publique".

Sa création avait été solennellement introduite dans la Constitution le 10 Août 1926, par l'Assemblée Nationale, au cours d'un congrès tenu à Versailles.

A cette caisse étaient réservées, outre les bénéfices de la vente du tabac et des allumettes, toutes les autres recettes qui viendraient à lui être affectées.

Dans les faits, cette "Caisse d'Amortissement" avait été mise au point par la loi de Finances du 26 Mars 1927 dont les principaux articles qui nous concernent (art. 76 et 77) feront l'objet des deux parties concernant cette étude.

L'Administration des Postes y est "autorisée" (c'est-à-dire fortement invitée) à émettre des timbres-poste, à usage postal certes, mais au bénéfice de la "Caisse d'Amortissement".

En fait, ce sont les Finances qui décident. La Poste fera de son mieux en émettant les 18 timbres reproduits sur le feuillet ci-contre d'après une publicité de Monsieur P. ROBIN, dans l'Echo de la Timbrologie de Janvier 95, mais le trou de la dette publique ne sera pas bouché.

Comme l'a dit fort justement Monsieur Georges CHAPIER, de l'Académie de Philatélie, il s'agit bien là de timbres semi-postaux et "semi-fiscaux".



Pour en finir avec "la Caisse d'Amortissement, elle a été supprimée en Décembre 1958 par une des ordonnances prises à cette époque et sa disparition n'a pas fait grand bruit car son rôle s'était révélé de plus en plus inefficace devant le flot montant des dépenses publiques (Georges CHAPIER)".

Cette étude sur les timbres de la Caisse d'Amortissement est divisée en deux parties, comme il a été dit plus haut :

- A) les "produits" de l'art. 76 du décret du 26 Mars 1927.
- B) les "produits" de l'art. 77 dudit décret, aux timbres nettement plus intéressants.

## Les timbres dits de l'art. 76

**Caisse d'amortissement.** — La loi de finances du 26 mars 1927 stipulait :

Art. 76. — L'administration des Postes est autorisée, pendant une période de cinq années, à surcharger les timbres-poste ordinaires correspondant aux tarifs de la carte postale, de la lettre du régime intérieur et de la lettre du régime international, d'une surtaxe respective de dix, vingt-cinq et cinquante centimes.

La différence entre le prix de vente de ces timbres, dont l'emploi sera facultatif, et leur valeur d'affranchissement sera versée à la Caisse de gestion des bons de la défense nationale et d'amortissement de la dette publique, qui en suivra l'affectation au titre des contributions volontaires.

Ce texte est reproduit par M. DEMOULIN, dans son livre "Les timbres-poste français".

Cet article invitait l'Administration des Postes, à surcharger, pendant cinq années, les timbres-poste ordinaires, correspondant aux tarifs les plus courants, d'une surtaxe respective de dix, vingt-cinq, et cinquante centimes.

La Poste exécuta ces directives précises.

En 1927, un arrêté du 1er Août autorise l'émission d'une première série de trois timbres. Que de complications pour une série soi-disant d'usage postal courant !

L'Union Postale Universelle avait défini les couleurs des timbres destinés aux trois usages principaux : vert pour la carte postale, rouge pour la lettre simple pour l'intérieur, bleu pour la lettre pour l'étranger (cf. la série Pasteur de 1923-1926), mais ces directives restèrent lettre morte pour les "Caisses d'Amortissement".

Cinq séries seront donc émises de 1927 à 1931. Imprimées en feuilles de 100 et surchargées en une seule opération (technique insolite !), elles présentent une histoire fort simple, identique pour toutes.

Créées par un arrêté en Juillet-Août de chaque année, elles ont été mises en service le 1er Octobre, tous les ans, (la série de 1927 a toutefois été vendue dès le 26 Septembre avec validité seulement au 1er Octobre) ; elles ont été retirées le 30 Septembre de l'année suivante et démonétisées en bloc le 31 Octobre 1936.

Il ne semble pas que s'étendre sur les détails présenterait un intérêt majeur.

### L'impression

Les surcharges de couleur, variée selon les années et les valeurs, furent apposées sur des séries comprenant de 1927 à 1929 une Semeuse camée, une Semeuse lignée, et un Pasteur, puis en 1930 et 1931, le Pasteur fut remplacé par une seconde Semeuse camée.

Les timbres sont tous dentelés 14 x 13,5 sans exception connue. Ils ont été imprimés parfois un seul jour, au plus 4 ou 5 jours. Les feuilles portent des coins datés. Le chiffre du tirage n'est pas connu, mais le nombre des exemplaires vendu diminua d'année en année et le tirage n'autorisa plus qu'une impression réduite.

Des coins datés existent pour chacun des jours d'impression. Ils sont imprimés en noir.

Ci-contre coin daté (incomplet) du +10c sur 40c. rose de (19)30.



## Variétés des séries de trois

Certaines variétés sont répétitives, d'autres ne le sont pas.

Les plus fréquentes :

### - Sans le premier "e" d'Amortissement

On trouve cette variété sur le  
246a - + 10c sur 40c bleu, de 1927  
253a - + 10c sur 40c vert, de 1928  
Elle se situe à la 51ème case

### - Sans le point sur le "i" d'Amortissement (93ème case)

247a - + 25c sur 50c vert-bleu, de 1927  
250a - + 25c sur 50c rouge-brun, de 1928  
254a - + 25c sur 50c rose-lilas, de 1929  
266a - + 10c sur 40c rose, de 1930 (Cérès ne le signale pas)  
267a - + 25c sur 50c brun, de 1930  
276a - + 25c sur 50c violet, de 1931 (selon Cérès)

L'Yvert en 2 volumes, précise que sur ce timbre le "i" est nettement cassé et figure un petit "i" avec point.



La variété se situe sur la dernière rangée au 3ème timbre, le point sur le "i" d'Amortissement est ailleurs nettement visible au milieu de la cuisse gauche de la Semeuse.

A côté de ces variétés "situées", plusieurs timbres ont fait l'objet d'une impression défectueuse (surcharge oscillée).

Toutes ces séries ont fait l'objet d'épreuves de luxe "collectives" ou "de luxe" et bien cotées. Marianne - Cérès (p. 60) signale ainsi que l'Atelier a réalisé une dizaine de séries de 99 épreuves numérotées de 1 à 99, sur chacun des types Pasteur, Semeuse lignée et à fond plein, plus deux épreuves avec mention spéciale. Elles portent la mention "Atelier de fabrication des Timbres-poste".

A noter aussi diverses variétés isolées :

le 248a - + 50c sur 1 F. 50, de 1929, existerait tenant à non-surchargé.

Le 249a - + 10c sur 40c, de 1928, présenterait une double impression du chiffre 1 et de la barre horizontale de la croix (Mémorial I p. 142).

Au 268a - + 50c sur 1,50 violet, le "C" de Caisse peut se trouver au dessus du premier "t" d'Amortissement.

Au 277a - + 50c sur 1,50 rouge, même chose qu'au 268a.

Au 275 - + 10c sur 40c vert-olive, le "c" serait à l'envers dans Caisse sur certains exemplaires.

Le catalogue Yvert 1931 met également en vedette les timbres tenant à des losanges, c'est-à-dire les rangées supérieures et inférieures des bandes de 100 imprimées par rotatives. A part les coins datés, on voit mal quel intérêt spécial ils présentent.

Toutes ces variétés ne peuvent intéresser que les fouineurs examinant à fond les classeurs des négociants, à moins que, au hasard des circulations, un détail ait échappé au bailleur du carnet.

### Utilisation

Les tarifs postaux n'ayant pratiquement pas changé de 1927 à 1931, (exception : le 31 Avril 1930, le tarif de la carte postale pour l'intérieur passe de 25 cts à 15 cts), les séries «Caisse d'Amortissement» ont bien été utilisées dans les conditions prévues dans les textes "financiers" initiaux.

### Bibliographie

Cette étude a été réalisée principalement à l'aide des documents suivants :

- catalogue Yvert 1931,
- Yvert spécialisé en 2 volumes,
- catalogue Marianne,
- catalogue Cérès,
- un article de Monsieur CHAPIER, dans "Philatélie française" de 1965.
- etc...

Je remercie très spécialement le musée de la Poste qui m'a fourni une documentation très intéressante sur le sujet.

### ILLUSTRATION DE VARIETES



Case 3  
N° 249 (1928) le "c" de  
Caisse se trouve au-dessus  
du premier "t" d'Amortissement



Case 63  
N° 268 (1930) le "t"  
d'Amortissement est brisé  
et ressemble à un "i" avec  
point

# SOYONS FOUINEURS . . . POUR LE BULLETIN

Des commentaires seraient bien inutiles....

1<sup>re</sup> DIVISION.

L<sup>re</sup> Roche-sur-Yon, le 7 novembre 1876.

*A MM. les Sous-Préfets et Maires du département.*

MESSIEURS,

Dans un grand nombre de communes du département, les boîtes aux lettres ne sont pas encore pourvues de l'indicateur THIÉRY, adopté par l'Administration des postes.

Cet appareil, d'une incontestable utilité, renseigne le public sur le passage du facteur; il est reproduit ci-après en fac-simile.

M. THIÉRY, *rue de Bondy, 70, à Paris*, s'engage à fournir immédiatement son indicateur aux communes qui en feront la demande. Le prix en est de 11 francs pour les boîtes urbaines, et de 10 fr. 75 pour les boîtes rurales.

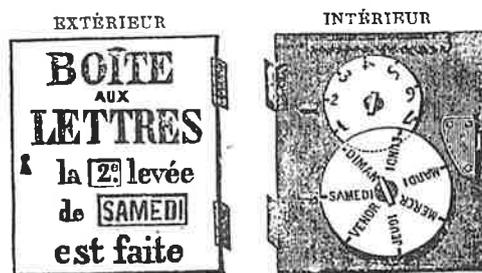
Dans les communes où la dépense ne pourra être prélevée sur le crédit des dépenses imprévues, MM. les Maires sont priés de provoquer le vote de la somme nécessaire, suivant le nombre de boîtes, dans la première réunion du Conseil municipal, et de m'adresser deux expéditions de la délibération qui sera prise.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Préfet, P. DUPHÉNIEUX.*

*Nouvel appareil indicateur des levées des boîtes aux lettres urbaines et rurales.*

Le nouvel indicateur, se compose de deux cadrans mobiles fixés au moyen d'écrous et se desserrant à volonté. Ces cadrans portent inscrits sur les deux faces : le plus grand, les jours de la semaine; le plus petit, des numéros d'ordre destinés à faire connaître les levées successives. Sur le devant de la porte des boîtes, sont pratiquées des ouvertures par lesquelles les indications des cadrans sont reproduites de l'intérieur à l'extérieur, et elles se combinent avec l'inscription



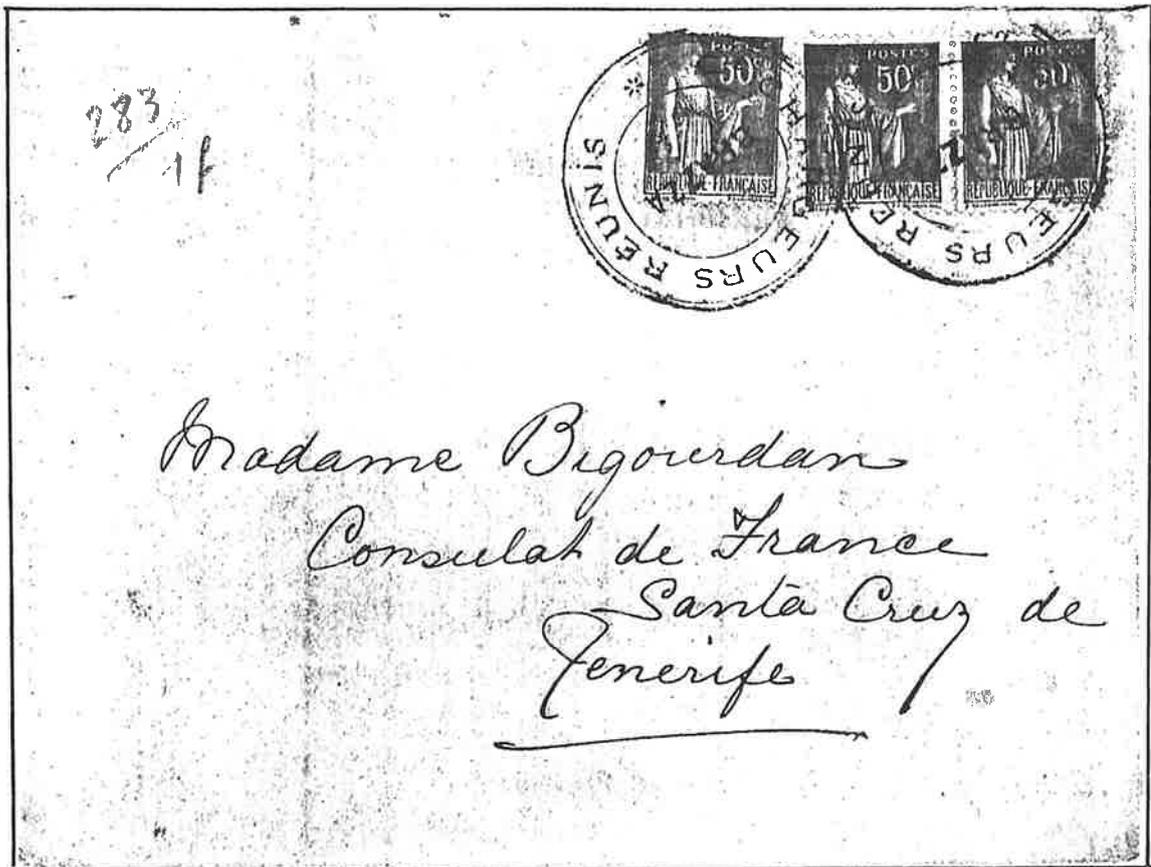
et permettent au public d'être exactement renseigné au moment de mettre une lettre à la boîte.

L'indicateur THIÉRY s'adapte à toutes les boîtes actuelles, sans autre frais que celui du prix de la porte.

Y. PAUVERT

# UNE DEVINETTE

- Le pli ci-dessous dont vous avez une reproduction exacte est parfaitement régulier. Qui donnera une explication pour notre bulletin de septembre ? Amicalistes, un petit effort... Merci !



M. AUDUREAU

## Philatélie G. Dupuis

2, Rue des Deux Ponts  
44000 NANTES

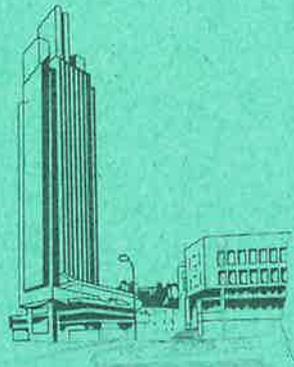
Tél. et Fax 40.20.45.71  
R.C. 310 695 705 00015



*Spécialiste des albums sans charnière*

### Achat - Vente

Timbres Postes  
Vieilles lettres  
Archives  
Cartes téléphoniques



Dépositaire : LEUCHTTURM  
DAVO  
SAFE  
LINDNER  
YVERT et TELLIER  
etc.

*POUR vos lunettes*  
*2 Magasins à votre service*

## OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89  
2, Rue Jean Jaurès Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE-SUR-YON

## Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey  
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

## Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON**  
**MOUILLERON-LE-CAPTIF**  
**MONTAIGU**



**LA SIGNATURE**  
**DE NOUVEAUX HORIZONS**



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
L'AMI FINANCIER

MARINA  
MARINA  
MARINA



prêt à  
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clémenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

COIFFURE - BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

**salons marcel et maguy**

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches  
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

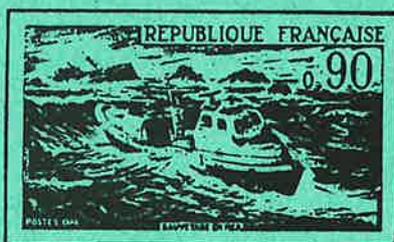
Vous serez bien conseillé

et vous pourrez vous procurer

tous les timbres désirés.

## OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale

Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

*Cartes Postales*

ACHAT et VENTE

# LA CHASSE AUX PAPILLONS

Précisons-le d'entrée, nous reproduisons ci-dessous un article publié par le Journal du Personnel de la Mutualité Fonction Publique, "REPERES" n° 10 de février 1995.

Est-il nécessaire d'ajouter un mot ? Nous ne le pensons pas. Mais il faut bien reconnaître que Jean-Pierre, cet amoureux de la nature, figure parmi les plus dévoués de l'Amicale. Bravo J.P., notamment en ce qui concerne la formation –et l'information– des Jeunes philatélistes pour lesquels tu te dévoues tant !

**R**ien qui ne concerne les papillons ne peut échapper à Jean-Pierre HURTAUD. Philatéliste depuis 1969, il a rapidement orienté sa collection de timbres vers les papillons. "Mon favori : le

jusqu'en Chine.

Il trouve encore le temps dans le cadre de son amicale de dispenser des cours de philatélie. C'est dans les collèges qu'il initie les jeunes à sa passion.



premier timbre représentant un papillon. Il a été émis par la poste d'Hawai en 1891 et il s'intitule "Barette dans les cheveux d'une reine". Pour Jean-Pierre HURTAUD, liquidateur à la section de La Roche sur Yon (Vendée) depuis 1973, la philatélie "c'est d'abord une équipe de copains qui se rencontre régulièrement pour des échanges, pour des expositions, c'est une passion".

Vice-président de l'Amicale philatélique Yonnaise et responsable de la section jeunes, il a en 25 ans participé à une centaine d'expositions qui l'ont mené

Cet amour des papillons Jean-pierre s'y consacre pleinement, il ne se limite pas à une collection de timbres .

"Je cultive des plantes qui attirent les papillons, j'étudie leurs moeurs et, en collaboration avec le Musée Entomologique de Nantes, j'effectue aussi un recensement afin d'étudier la migration de ces insectes en Vendée. Tout doit être fait pour permettre aux générations à venir de pouvoir encore s'émerveiller à la vue d'un papillon voltigeant au dessus d'une prairie en fleurs". ■

# Les Bureaux français à l'étranger

## ZANZIBAR

Savez-vous où se situe cette île minuscule ? Dans l'Océan indien, près des côtes orientales de l'Afrique, rattachée à la Tanzanie en 1964.

Un Bureau français y fut implanté en 1894, et ferma ses portes le 31 juillet 1904. Un si petit territoire et 10 années de présence seulement, quel intérêt peut-on trouver à la philatélie de ce pays, me direz-vous. Détrompez-vous et ayez la curiosité de vous reporter au catalogue Yvert et Tellier -ou à un autre- pour être fixé. Et encore (la totalité des timbres en cours pendant cette période étant surchargés), vous n'y trouverez que ceux considérés comme "officiels", alors qu'il en existe le double ou le triple, non catalogués, étant considérés comme des "faux pour tromper le collectionneur" ...ce qui semble ma foi vrai, les margouliniens régnant en maître, à cette époque, dans nos ex-colonies.

PosteFrance  
2 $\frac{1}{2}$   
Aunas  
25  
ZANZIBAR

Première surcharge sur type Sage

D'autre part, regardez les cotes des n<sup>os</sup> 32 à 46A ;;;, vous resterez, je pense, complètement abasourdis !

Et, sauf celles pudiquement baptisées "Erreurs" (il y en a surtout des volontaires), il est passé sous silence tous les :

ZANZIBRAS, ZANIZBAR, ZANZIPAR, ZANZIBAD, ZANZIDAR, ....

Quant aux erreurs touchant à la valeur apposée en surcharge, mieux vaut les passer sous silence ...ou reproduire, ci-dessous, les éléments, chiffres et lettres, ayant servi à la confection des planches au type Sage.

0 0 F F r r . .

1 1 2 2 5 5

En y regardant de plus près, même le mot ZANZIBAR est de dimensions variables !

En ce qui me concerne, je ne pourrai vous présenter que les 2 seuls timbres au type BLANC ayant servi :

- le premier mis en service en novembre 1902 (surcharge rouge) :

1/2  
ANNA



sur carte postale ayant circulé :



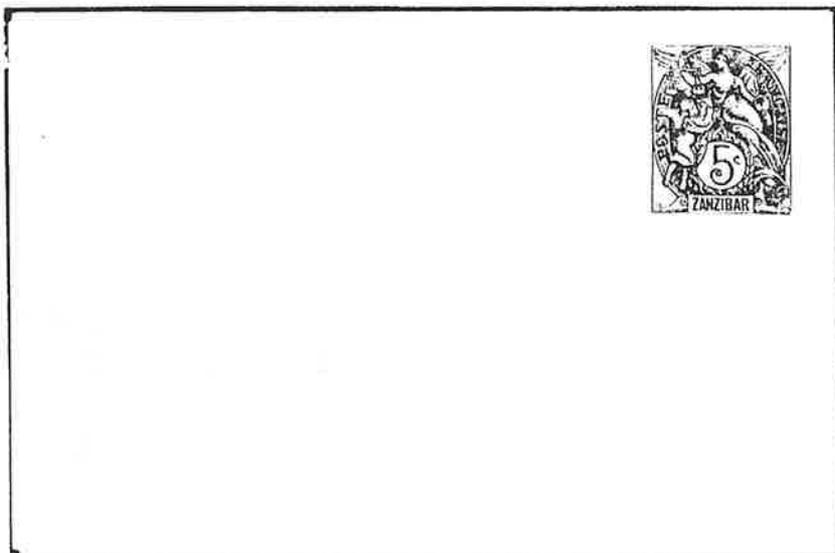
De ZANZIBAR pour CLERMONT-FERRAND, le 27 janvier 1904

- le second, oblitéré (surcharge rouge), passant pour être inconnu à l'état neuf bien que coté ...25.000 frs, a fait l'objet d'une surcharge "complémentaire" le 22 juillet 1904 seulement. Il n'est pas courant...:

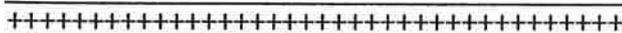
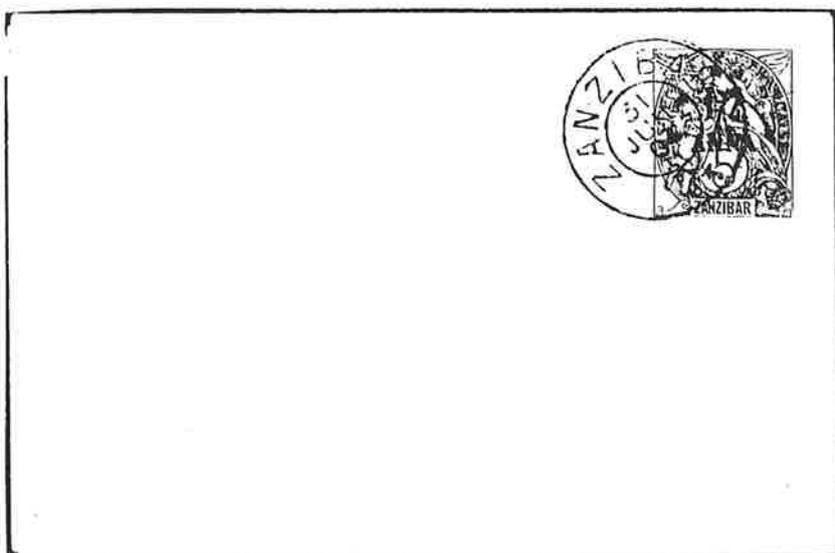
2 1/2  
ANNA  
25



Enfin, on ne peut passer sous silence les 2 entiers postaux, format carte de visite, dont le moins connu ne comporte aucune surcharge :



tandis que le second (rencontré une fois) a été surchargé d'1/2 ANNA :

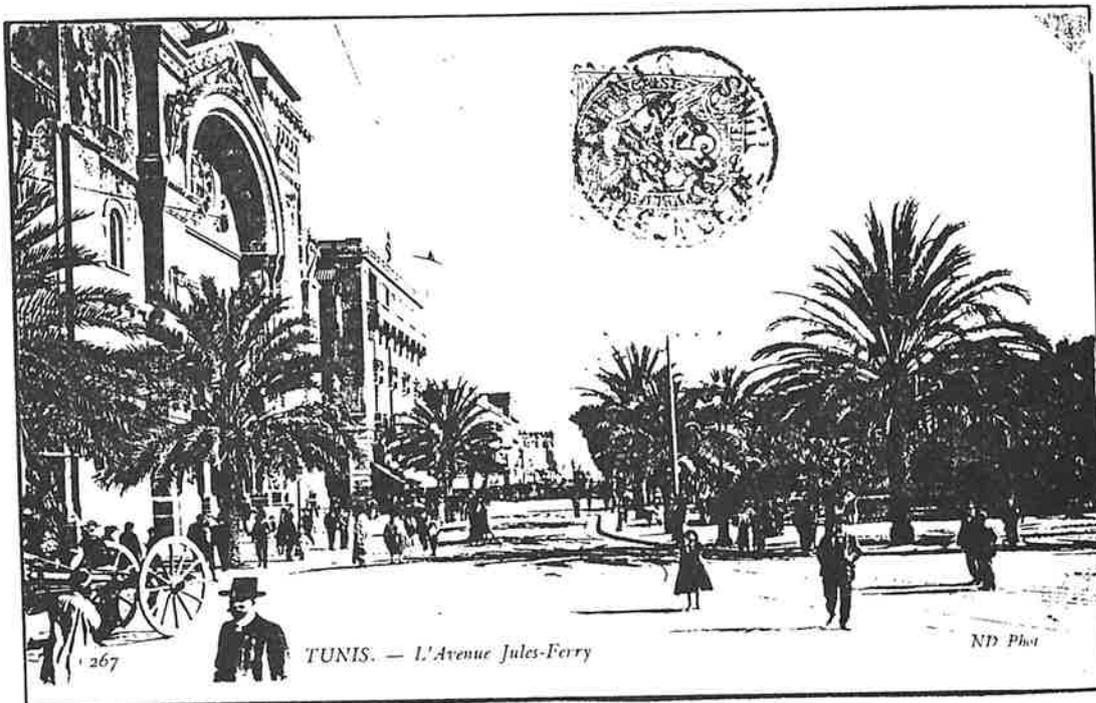


Voilà donc le sujet épuisé en ce qui me concerne, mais doit-on le répéter, TOUS les timbres des ex-Bureaux français à l'étranger sont intéressants, du type Sage au type Merson, d'un prix encore raisonnable, à de rares exceptions près ...dont ceux de ZANZIBAR.

Et, si vous avez appris "deux ou trois petites choses" à ce sujet, parmi les modestes articles publiés dans notre bulletin trimestriel, je serais largement récompensé de savoir qu'ils n'ont pas été totalement inutiles.

Dès l'instant où, en 1881, la France procèda à l'établissement du Protectorat sur la Régence de TUNIS, ce territoire utilisa des timbres poste propres à ce pays, sans jamais avoir recours à des vignettes françaises.

Or, de temps à autre, on découvre -rarement- dans les catalogues de ventes, un pli portant généralement un timbre au type BLANC ou un 5 centimes Semeuse, ayant normalement circulé, oblitéré par un timbre-à-date de type français. Ou ça passe "comme une lettre à la Poste" :



De TUNIS pour PERPIGNAN, le 18 mars 1905

ou ça ne passe pas, et, normalement :

- le timbre n'est pas oblitéré ;
- le cachet de départ est apposé à côté du timbre litigieux ;
- et la taxe de 10 centimes (double du tarif de l'affranchissement) est perçu à l'arrivée :



# LES ECHOS . . .

## Ca n'arrive pas qu'aux autres !

C'est un peu comme le cancer ou les accidents de voiture, on pense être à l'abri... et puis.....

Notre premier vice-Président, Gérard ABERT, a été victime du cambriolage de son appartement ! Grand spécialiste des timbres au type Sabine, des saulauds lui ont volé sa magnifique collection, ainsi que tout ce qui semblait "négociable" par eux.

Vous qui avez passé votre vie à "monter" une collection ...et à y consacrer souvent une bonne partie de vos ressources, imaginez ce qu'on peut ressentir. "C'est comme un viol" suivant l'expression de l'intéressé.

Au début du siècle, on condamnait au bagne celui qui volait un pain pour nourrir sa famille. Aujourd'hui....

Si vous avez le moindre soupçon ou quelqu'écho en voyant des Sabine offertes en vente par des particuliers, de grâce, prévenez-le !

## Encore une

Jean-Pierre HURTAUD exposait à la Journée du Timbre, réussie, à FONTENAY-LE COMTE. Il a obtenu une superbe médaille d'argent pour sa participation de haut niveau sur les Pasteur. Sincères félicitations.

## On déménage

La Municipalité nous informe que les services de sécurité ont décidé que notre salle de réunion de la rue de Bretagne n'était pas apte à contenir plus de 19 personnes à chaque séance . Vous voudrez bien noter que, **seule** notre Assemblée Générale du 17 décembre 1995 se déroulera dans de nouveaux locaux, rue de la République. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

## Rappel

Le G.P.V. nous informe que :

- jusqu'au 17 août, une nouvelle flamme temporaire sera utilisée à CHALLANS,
- la flamme en usage à CHANTONNAY est renouvelée à compter du 1er juin,
- celle de NOIRMOUTIER a été renouvelée à la même date,
- une nouvelle flamme temporaire sera mise en service à LA TRANCHE-SUR-MER le 1er juin.

Avis aux amateurs.

## Ce n'est pas trop tard...

Une flamme permanente a été mise en service à ...L'OIE. Date inconnue...



L'OIE

## Et de trois...

Non, ce n'est pas une médaille supplémentaire pour J.-P. HURTAUD... Mais nous avons oui-dire qu'une troisième naissance était attendue dans son foyer. Non "Pasteurisé" celui-ci, mais sûrement philatéliste un jour... comme papa

Les Collecteurs

## LA DER DES DER'S

Il se passe toujours quelque chose au cours des réunions mensuelles de l'Amicale. Janvier : galette des Rois, Février : projection, Mars : réponses aux questions posées, Mai : projection...

Non, je n'ai pas oublié Avril;

Notre dernier bulletin trimestriel de mars 1995 avait annoncé (page 20) une "mini-bourse" ouverte à tous les Amicalistes vendéens, relayé en celà par le bulletin du G.P.V. (merci...).

J'espérais que chacun allait faire un effort et j'escomptais raisonnablement sur une dizaine de collectionneurs offrant leurs doubles, leurs documents superflus, des vieux papiers de toutes sortes. Et bien non, nous n'étions que deux, M. AUDUREAU et votre serviteur ! Quelques deux ou trois curieux "pelotèrent" bien les volumineux albums remplis de timbres du monde entier, y compris le France (mais où étaient donc les thématiciens ?), ou les centaines de lettres remplissant les boîtes du président, mais l'intérêt s'arrêta là.

Il y a des états d'esprit difficiles à cerner. Pour quelle(s) raison(s) n'avons-nous vu aucun membre des autres amicales ? Mystère. Les prix étaient pourtant particulièrement attractifs. Exemple : des lettres recommandées **provisoires** (1943 à 1947) **de Vendée** étaient cédées à 30 frs, alors que certains négociants les vendent de 200 à 300 frs !

109- L n°523. 4150 gravé cad facteur bollier  
'SOULLANÉ VENDEE' 1-5-1944 + GL 'SOULLANÉ'  
recommandé provisoire. TB .....250/

(extrait de vente à prix net Patrick CODRON)

Une conclusion s'impose : nous supprimons les mini-bourses au sein de l'A.P.Y., car, il faut bien l'avouer, cette 3ème tentative en 2 ans n'a intéressé pratiquement personne et n'a pas eu plus de succès que les précédentes.

Et nous ne poserons même plus la question à laquelle, du reste, personne ne répond : que voulez-vous de plus à l'A.P.Y.....pour 6 frs par mois ? (rappelons en passant que chaque bulletin nous revient à 12 frs...)

Pour être président, il faut avoir la foi !

Y. PAUVERT

---

### LES ECHOS (suite).....

**Une bien triste nouvelle** : Notre ami Jean-Pierre Gaudemer vient de perdre son père... Ce ne sont pas ces quelques lignes qui soulageront sa tristesse, mais qu'il sache que l'Amicale compatit à sa douleur dans cette pénible circonstance. Condoléances émues Jean-Pierre.

**Sa "pub" ne sera pas gratuite toute l'année !** : Vous avez remarqué qu'une superbe croix annule une publicité dans ce bulletin. Après avoir accepté **implicitement** notre proposition d'annonce, ce "client" refuse maintenant de la payer. Il fallait le dire !

**Décidément !!!** : M. Hubert SEILLER, notre sympathique adhérent, a eu la douleur de perdre son épouse âgée de 69 ans. Qu'il soit assuré de notre compassion dans ces moments si difficiles à surmonter. Avec les condoléances sincères de tous les amicalistes.

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET  
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOLLEAU  
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

**A.P.Y.** *istez-vous...*

*attendez-vous, faites de la vraie philatélie...*

à LA ROCHE-SUR-YON



**POISSONNERIE**

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

.....  
Arrivage journalier  
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, jeudi et samedi

**NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE**

**HARPHIL**

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%  
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)  
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

vos collections



**JAPY-SOEB  
CAILLET-BRIANCEAU**

**MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU**  
(Service Après-Vente)

1, place du Marché  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 51.37.46.12



**FOCH**  
**ASSURANCES**

**ASSURANCES et PLACEMENTS**

*20, rue Foch*  
**LA ROCHE/YON**

*Tél : 51 36 24 16*  
*fax : 51 46 24 37*

*Place de la Mutualité*  
**LE BOURG s/s LA ROCHE**

*Tél : 51 46 05 62*  
*Fax : 51 05 12 93*

*MAISON*  
**LE RETRO**

**SES GALETTES DE BLE NOIR**

**SES CREPES**

**SES GLACES MAISON**

**Place du Marché**

**La Roche sur Yon** Tél. 51 62 18 14

## CHINOISERIES...

Dans notre bulletin n° 59, je laissais entendre qu'une collection de timbres et marques postales de CHINE devait être passionnante eu égard aux évènements militaires et politiques dont ce pays lointain fut le théâtre.

Mais il est vrai que, lorsqu'on est véritablement mordu, on a toujours envie de tout collectionner, la philatélie étant un vaste terrain plus ou moins exploité.

L'article ci-dessous est inspiré de la lecture de revues du début du siècle. Il n'est peut-être pas d'actualité, mais permet de se replacer dans le contexte agité de cette époque lointaine, dans un pays "arriéré" à nos yeux d'occidentaux.

Evoquons simplement la **première révolution chinoise** qui débuta, je crois, dans les années 1910-1911.

Les Bureaux de Poste étaient, dès le début de la révolution, sous la surveillance d'employés étrangers, donc neutres, de la douane maritime. Pour cette simple raison, peut-être, leur fit-on effectuer le 2 février 1912, à FOUT-CHEOU, une surcharge "Neutralité Provisoire", sur ces 5 valeurs :

### 立中特郵

- 1 cent brun-jaune
- 3 cents vert-bleu
- 1 dollar carmin-rouge
- 2 dollars carmin-jaune
- 5 dollars vert-rouge

Quelques milliers d'exemplaires reçurent cette surcharge qui, comme on le voit, était composée de 4 caractères linéaires.

On en fit une seconde, avec caractères en croix, toujours à FOUT-CHEOU, en ajoutant une surcharge verticale qui peut se lire "Djung hua min kuo" (Nation de la fleur du Milieu), mais qui signifie en réalité "République Chinoise"

### 中 華 民 國

Ont été ainsi surchargés :

- 1 cent, brun-jaune
- 3 cents, vert-bleu
- 7 cents, brun-carmin
- 16 cents, olive
- 50 cents, vert
- 1 dollar, carmin
- 2 dollars, carmin
- 5 dollars, vert

La Poste de HWANG-DO ne fut pas en reste avec une surcharge apposée en diagonale sur :

快標郵

1/2 cent, brun  
1 cent, brun-jaune  
2 cents, vert  
3 cents, vert  
4 cents, rouge  
7 cents, carmin-brun

Ajoutons, selon les spécialistes, que la première citée n'aurait duré que 3 jours, les 3, 4 et 5 février 1912, qu'il n'aurait été fait que 96 surcharges sur les 1 et 2 dollars (!). La seconde, en croix, mise en vente à HANKOW, NONKING et SHANG-HAI, n'aurait duré que... 2 heures.

Je serais étonné si vous en trouviez une seule dans les catalogues de ventes contemporains.

Et c'est loin d'être terminé.

Une quatrième, en gros caractères, viendrait de HOCHOW-AN :

中華  
民國

Elle se trouve sur les timbres ci-après :

1 cent, brun-jaune  
2 cents, vert  
3 cents, vert-bleu  
4 cents, rouge  
5 cents, violet  
16 cents, olive

A TU-CHANG-TSIN fut réalisée une surcharge analogue, mais les typographes l'ont mise à l'envers et la tête en bas. Les malheureux ne connaissent pas le chinois ! Cette surcharge, plus resserrée existe sur :

國  
華  
中

1/2 cent, brun  
 1 cent, brun-jaune  
 2 cents, vert  
 4 cents, rouge  
 5 cents, violet  
 7 cents, carmin-brun  
 10 cents, bleu  
 16 cents, olive  
 20 cents, carmin-brun  
 30 cents, carmin  
 50 cents, vert  
 1 dollar  
 2 dollars  
 5 dollars

Les 1, 2 et 3 cents sont connus avec caractères apposés horizontalement

Les deux surcharges ci-dessous, légèrement différentes, ont été faites à KIEN-YANG-FU :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 中<br>華<br>民<br>國 | 中<br>華<br>民<br>國 |
|------------------|------------------|

Elles existent en noir ou rouge sur :

1/2 cent, brun  
 1 cent, brun-jaune  
 2 cents, vert  
 3 cents, vert  
 4 cents, rouge  
 5 cents, violet  
 7 cents, brun-carmin

Une surcharge bleue a servi à HANKOW et à TIEN-TSIN /

中  
華  
民  
國

1/2 cent, brun  
 2 cents, vert  
 3 cents, vert-bleu  
 4 cents, rouge  
 5 cents violet  
 7 cents, brun-carmin  
 10 cents, bleu  
 16 cents, olive  
 20 cents, carmin-brun  
 30 cents, carmin

Il est bien évident que toutes ces émissions n'ont pas été autorisées officiellement pour des raisons faciles à imaginer. Il n'en reste pas moins vrai qu'elles ont figuré sur les plis expédiés à partir des territoires contrôlés par les "révolutionnaires".

La première surcharge officielle a été imprimée par la **Commercial Press** à SHANGHAI :

中  
華  
民  
國

sur les vignettes suivantes:

1 cent, brun-jaune  
2 cents, vert  
3 cents, vert-bleu  
10 cents, bleu  
20 cents, carmin-brun

La suivante, imprimée dans la même ville par le **Statistical Département** :

中  
華  
民  
國

fut apposée sur l'ensemble des timbres en cours, du 1/2 cent au 5 dollars, soit 15 valeurs (voir supra)

Les timbres-taxe ont également été surchargés à SHANGHAI sur les vignettes en cours :

中  
華  
民  
國

1/2 cent, bleu  
1 cent, brun  
2 cents, bleu  
5 cents, brun  
5 cents, bleu  
10 cents, bleu  
20 cents, bleu  
30 cents, bleu

Arrive ensuite la surcharge imprimée à LONDRES par **Waterlow et Sons**, imprimeurs de timbres. La caractéristique de cette surcharge est d'être plus haute et plus mince :

中  
華  
民  
國

Les timbres-poste sur lesquels elle se trouve sont les mêmes que ceux

de la surcharge précédente.

Toujours à LONDRES, une dernière surcharge a été réalisée sur ces timbres-taxe, mais disposée en carré :

民 中  
國 華

En matière de conclusion, on peut penser, comme les journaux spécialisés de l'époque, que les 7 premières surcharges "locales" ont été effectuées dans un but spéculatif. Mais les rares plis en comportant ont véritablement circulé. Donc ..... La même question se pose alors en ce qui concerne les surcharges grecques, bulgares, turques, issues de la guerre des Balkans....

En toute hypothèse, on voit mal comment un collectionneur pourrait réunir la totalité des vignettes dont il est fait mention ici.

Mais la persévérance, la ténacité, la patience ne sont-elles pas les qualités premières du philatéliste ? Et, si vous ne vous sentez pas concerné, ce modeste article vous permettra peut-être d'éclairer votre lanterne si vous vous trouvez, un jour, en présence d'une de ces surcharges.

Y. PAUVERT

Source : "Le Postillon", année 1912

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

LE DÉCALOGUE DU PHILATÉLISTE

- I. Jamais timbres n'achèteras  
A des rouleurs ou autres gens.
- II. Au dos du timbre exigeras  
La griffe auguste du marchand.
- III. Crois bien que serin tu seras  
Si d'avance envoie ton argent.
- IV. Dans ton album ne colleras  
Que timbres-poste étincelants.
- V. A chaque timbre enlèveras  
Le papier et tout excrément.
- VI. Dans l'eau bouillante (1) plongeras  
Le timbre acquis tout récemment.
- VII. Des annonces te méfieras  
Ainsi que d'autres boniments.
- VIII. Sur les minuties cracheras  
Même en te spécialisant.
- IX. Jamais ne t'imagineras  
Que tu possèdes merle blanc.
- X. Ton album feuilletteras  
Sans sot orgueil, modestement.

MORALE

Moyennant quoi, arriveras  
A résultats espatrouillants.

(1) Bouillante est évidemment une exagération poétique. Emporté par son lyrisme, et telle la sybille sur son trépied, Carré-de-Quatre ne se connaît plus. Les philatélistes auraient tort de suivre ce conseil à la lettre, l'eau tiède légèrement suffit!

BULLETIN DES LOIS  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 65.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.  
Liberté, Égalité, Fraternité.  
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

N° 652. — *Décret relatif à la Taxe des Lettres.*

• Du 24 Août 1848.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ ET LE CHEF DU POUVOIR  
EXÉCUTIF PROMULGUE LE DÉCRET dont la teneur suit :

ART. 1<sup>er</sup>. A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1849, toute lettre du poids  
de sept grammes et demi et au-dessous, circulant à l'intérieur  
de bureau à bureau, sera taxée à vingt centimes.

Les lettres *de et pour* la Corse et l'Algérie seront soumises à la  
même taxe.

2. Les lettres dont le poids excédera sept grammes et demi,  
et qui ne pèseront pas plus de quinze grammes, seront taxées à  
quarante centimes.

3. Les lettres et paquets de papiers d'un poids excédant quinze  
grammes, et n'excédant pas cent grammes, seront taxés à un  
franc.

Les lettres ou paquets dont le poids dépassera cent grammes  
seront taxés à un franc par chaque cent grammes ou fractions  
de cent grammes excédant.

4. Les lettres *recommandées* et les lettres *chargées* seront sou-  
mises au double port. L'affranchissement de ces lettres sera  
obligatoire.

5. L'administration des postes est autorisée à faire vendre,  
aux prix de vingt centimes, quarante centimes et un franc, des  
timbres ou cachets, dont l'apposition sur une lettre suffira  
pour en opérer l'affranchissement.

6. Il est interdit à tout fonctionnaire ou agent de l'adminis-  
tration d'envoyer dans un paquet administratif, ou de contre-si-  
gner pour les affranchir, des lettres étrangères au service qui  
lui est confié.

La contravention à cet article sera punie conformément aux  
dispositions de la loi du 27 prairial an ix sur le transport des  
lettres en fraude.

7. Toute lettre adressée à une personne ayant la franchise, et  
qui serait destinée à un tiers sera immédiatement envoyée au  
bureau de poste pour y être taxée.

8. Dans tous les cas de contravention prévus par le présent  
décret ou par les lois antérieures dont les dispositions restent en  
vigueur, les tribunaux pourront, suivant les circonstances, mo-  
dérer la peine et réduire l'amende à 16 francs.

9. Un règlement d'administration, approuvé par le ministre  
des finances, fixera les moyens d'exécution et mettra les me-  
sures réglées par le présent décret en rapport avec les disposi-  
tions de la loi du 15 mars 1827 qui ne sont pas abrogées.

10. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du  
présent décret.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 Août 1848.

*Les Président et Secrétaires de l'Assemblée nationale,*

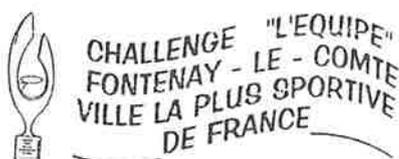
Signé ARMAND MARRAST, PEUPIN, LÉON ROBERT, LANDRIN, BÉRAUD,  
ÉMILE PÉAN, EDMOND LAFAYETTE.

*Le Chef du Pouvoir exécutif,*  
Signé E. CAVAIGNAC.

## LA FLAMME "VILLE SPORTIVE" DE FONTENAY

"Le Monde des Philatélistes" raconte, sous la plume de Dominique Buffier<sup>1</sup>, les "heurts et malheurs" de la flamme d'oblitération que le journal "LE MONDE" a mis en service pour commémorer le cinquantième anniversaire de ce grand quotidien. Cette oblitération a nécessité six modifications, et paradoxalement, sur l'épreuve définitive le nom du journal ne figure pas, sa présence étant assimilée à une publicité. Et l'auteur de l'article de faire un parallèle avec d'autres flammes où le titre d'un journal a été cité, ne faisant état que des récentes, et notamment celle de Fontenay le Comte (*challenge "L'EQUIPE"*) annonçant sa désignation comme ville la plus sportive de France en 1993.

Ayant participé, avec Robert AUJARD à la réalisation de cette dernière, je peux témoigner que celle-ci n'a pas été aisée non plus, et que plusieurs modifications sont intervenues avant que le texte définitif soit déterminé, plusieurs éléments du slogan initialement prévu par les autorités municipales «CHALLENGE "L'EQUIPE" FONTENAY-LE-COMTE VILLE LA PLUS SPORTIVE DE FRANCE» ayant prêté à discussions :



l'un des premiers projets et flamme finalement mise en service

La mention du journal "L'EQUIPE" qui pouvait être assimilée à une publicité, après quelques hésitations, a finalement pu subsister avec l'accord de la direction du quotidien.

Le terme «la plus...» pouvait sous-entendre que Fontenay le Comte, surpassait toutes les autres villes françaises. Or, il existe deux classements, l'un pour les villes de moins, et l'autre pour les villes de plus de 30000 habitants. Il y a donc deux villes «les plus» sportives, l'autre, étant Dijon. Il a fallu demander le feu vert à cette ville, laquelle nous l'a accordé.

Mais, il faut se souvenir que le trophée est attribué sur la base d'activités de l'année précédente, notre ville n'est donc pas la plus sportive dans l'absolu, et il ne fallait pas non plus croire que la désignation concernait l'année en cours : la référence c'était 1993, et il fallait le préciser.

La flamme, qui orne également la machine à affranchir utilisée par les services de la Mairie, sera retirée dans le courant de l'année, en principe lorsqu'une nouvelle ville sera désignée. Il faut noter que certaines villes précédemment élues à ce titre, ne sont pas aussi rigoristes, ainsi la flamme d'oblitération «VITROLLES<sup>2</sup> trophée ville la plus sportive de France» était encore en service le 30 janvier 1995, la machine à affranchir portant la flamme «GRAVELINES 1991 ville la plus sportive de France» était encore en service fin 1993, et surtout celle «AURILLAC ville la plus sportive de France challenge l'Equipe 86» tournait toujours fin 1994.



VITROLLES PPAL



Aurillac  
ville la plus sportive de France  
challenge "L'Equipe" 86

quelques exemples de flammes mise en service à l'occasion du challenge "L'EQUIPE"

Gérard Delmarre

<sup>1</sup> Le Monde des Philatélistes n° 492 de janvier 1995 (page 57)

<sup>2</sup> Ville ayant obtenu le challenge en 1992.

## LA MOULINETTE



Six mois sans Moulinette....

Notre ami Richard COQUET étant désigné comme successeur de l'ami BEDUNEAU, nous l'avons mis un peu sur le grill pour mieux le connaître.

Il a bien voulu répondre à nos questions non insidieuses en présence de sa charmante épouse.

Y.P. : vous habitez Nieul-le-Dolent depuis 1981, mais peu d'amicalistes connaissent votre profession.

R.C. : je suis tout simplement Agent de France-Télécom, et je sors d'un stage effectué à des fins professionnelles.

Y.P. : tiens, j'ai toujours pensé que vous étiez employé de banque...

R.C. : vous n'êtes pas tombé loin, c'est ma femme qui y travaille à La Mothe-Achard.

Y.P. : je me suis laissé dire aussi que vous étiez président d'une association 1901. Encore un président à l'Amicale ?

R.C. c'est exact, je préside aux destinées du Judo-Club-Nieulais depuis 1989.

Y.P. : ce n'est peut-être pas le moment de vous "chatouiller"... mais dites-moi, comment êtes-vous venu à la philatélie ?

R.C. : ce n'est vraiment pas très exceptionnel; j'avais environ 13 ans lorsque, parrainé par M. BUREAU et Melle GIRARD, je suis entré au sein de la section "Jeunes" de l'A.P.Y., après avoir "hérité" de la collection que mon père avait commencée. C'est à cette époque que j'ai rencontré J.-P. HURTAUD, un des anciens jeunes de l'Amicale. Mais il en reste peu, beaucoup ont quitté La Roche-sur-Yon, c'est la vie....

Y.P. : peut-on savoir ce que vous collectionnez ?

R.C. : c'est facile, les timbres de France, comme beaucoup d'autres, mais j'achète souvent des pièces qui me paraissent originales ou curieuses. On verra plus tard.

Y.P. : chacun sait que vous êtes de ceux qui rendent souvent service à l'Amicale, alors que vous habitez à 15 kms...

R.C. : effectivement, j'assiste régulièrement aux réunions du Conseil dont je fais partie, et aux réunions mensuelles. Il faut bien donner un coup de mains pour le Salon annuel, les expositions et le reste. C'est mon état d'esprit, j'essaie de me rendre utile.

Y.P. : nous l'avons tous remarqué... Mais comment étoffez-vous votre collection ?

R.C. : de la manière la plus traditionnelle : circulations, nouveautés fournies par le club, mais aussi quelques achats dans les Bourses et Salons que je fréquente dès qu'il m'est possible de me déplacer.

Y.P. : avez-vous participé à une ou des expositions ?

R.C. : non, on verra plus tard...

.../...

Y.P. : question toujours posée aux "victimes" de la Moulinette : que pensez-vous du fonctionnement de l'A.P.Y. ?

R.C. : l'Amicale fonctionne bien et le Conseil tente de satisfaire tout le monde, mais ce n'est pas toujours facile lorsque personne ne fait de suggestions. Peut-être que les amicales heureuses n'ont pas d'histoire. Mais un regret tout-de-même, trop peu d'adhérents assistent aux réunions mensuelles. Vingt à vingt-cinq personnes, c'est peu sur les 75 ou 80 inscrits, bien qu'il soit exact qu'une bonne vingtaine réside assez loin de La Roche, quand ce n'est pas hors du département. Tout-au-moins, pourraient ils assister à l'Assemblée générale annuelle.

Y.P. : je suis bien de votre avis.... Quant aux yonnais, il serait bon qu'ils aient au moins la gentillesse de venir retirer leur bulletin une fois par trimestre. Ce n'est quand même pas trop en demander ! Allez, jetez-vous à l'eau : qui doit-on passer à la Moulinette la prochaine fois ?

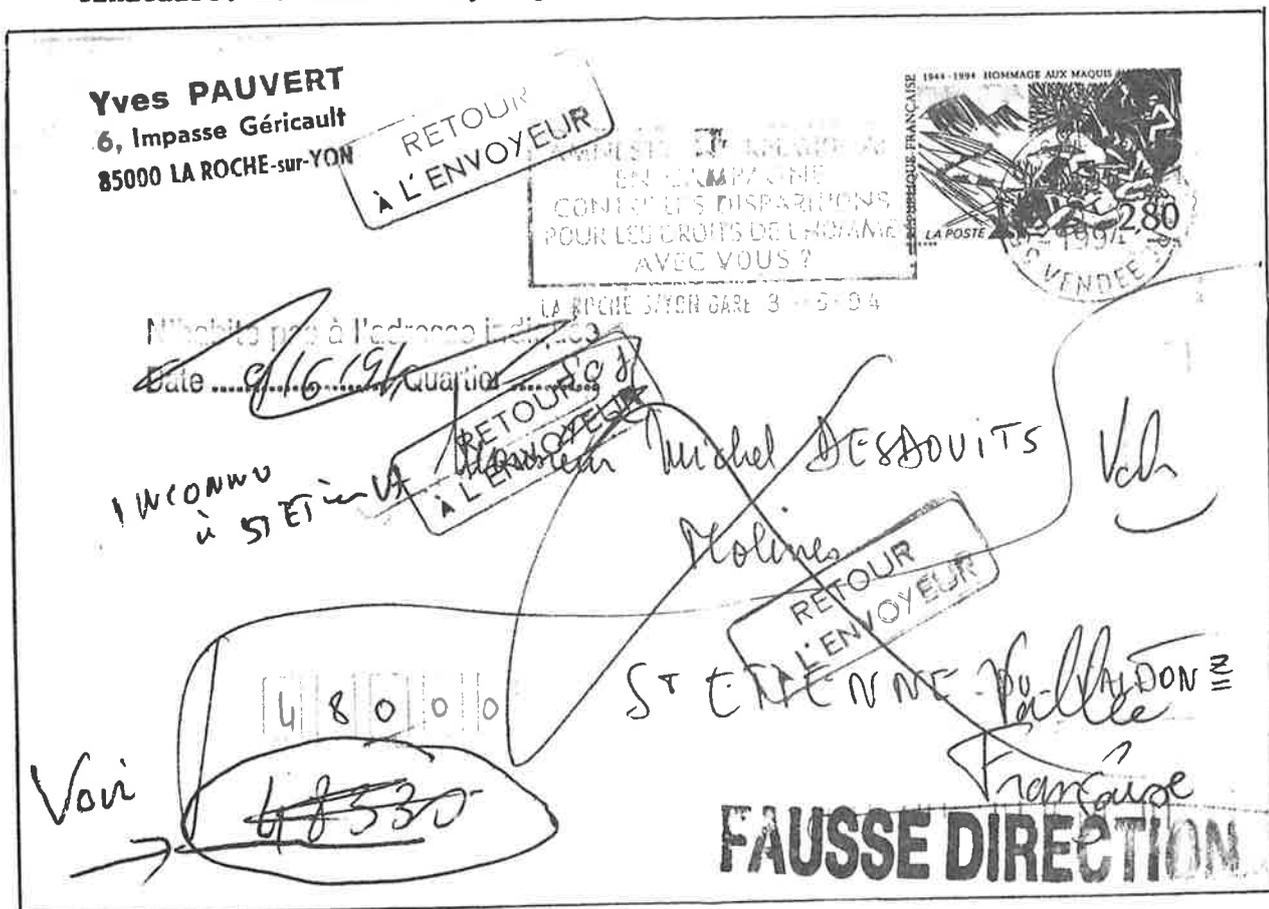
R.C. : j'hésite un peu, mais M. AUDUREAU me semble tout désigné. Ce collègue doit avoir beaucoup de choses à nous faire découvrir...

Y.P. : merci Richard, et ... un petit porto ne nous fera pas de mal !

(propos recueillis le 12 avril par le Président)

**COMME LES 3 SUISSES ...**

.... la Poste se met -parfois- en quatre pour vous servir! On ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas recherché ce mystérieux destinataire. Et vous ne voyez pas le verso de l'enveloppe....



# LES FLEURS, MERVEILLES DE LA NATURE

Ayant trouvé dans une bibliothèque un livre sur le langage des fleurs, j'ai ouvert mes boîtes philatéliques et j'ai cherché à illustrer son propos avec des timbres et des documents. Il ne s'agit donc pas d'une étude thématique, mais d'un amusement de philatéliste ayant quelques loisirs.



Il semble normal que, parlant de fleurs, on pense couleurs. Cruel dilemme que de mettre des couleurs en noir et blanc. Devais-je ou non citer les couleurs ? Comme un tel sujet ne sera jamais traité en thématique, suite à une absence presque complète de documents, je demande au lecteur de me croire, non sur parole, mais sur écrit, lorsqu'une couleur est citée dans le langage des fleurs. Toute contradiction étant évidemment possible; il en est des fleurs comme des mots, elles peuvent avoir plusieurs sens, en fonction de l'emploi que l'on en fait.

Aussi loin qu'on remonte dans l'Histoire, tous les peuples ont aimé les fleurs, ont réservé à cette culture ingrate et poétique une grande part de leurs soins. C'est que les fleurs ont un message qui n'est pas prononcé, au charme éphémère comme les passions qui nous emportent.

Chacune ainsi se prête à un événement, une émotion, pour en marquer significativement le passage, messagère muette et gracieuse du cœur humain dans ce qu'il a de plus nuancé, avide d'espoir et de paix.

Le vrai langage des fleurs date du X<sup>e</sup> siècle, époque où l'Occident, après un millénaire ou presque, rencontra à nouveau l'Orient à l'occasion des croisades en Terre sainte. Ce Levant mystérieux d'où nous sont venues la plupart des fleurs que nous connaissons aujourd'hui.

En ces temps aussi, l'Orient enferma ses femmes dans les harems, et la chevalerie les siennes dans ses châteaux-forts et ses couvents. Le langage des fleurs est né de la double contrainte à laquelle étaient soumises les femmes. Privées de liberté et de moyens d'expression, en leur finesse infinie, elles inventèrent ce code secret des sentiments voilés. D'art naïf pour jeunes filles en fleur, le langage allégorique de ces beautés de la nature devint un authentique moyen parfumé de dire avec une éloquence muette sans pareille ce que la raison commandait au cœur de dissimuler.

## Le langage des fleurs est d'abord le langage de l'amour.

Symbole majeur, on peut dire que la rose est la fleur de l'Occident, comme le lotus est celle de l'Orient. C'est avant tout la fleur de l'amour sous toutes ses formes.



Le **bouton de rose** a l'esprit chevaleresque: "J'attendrai." La **rose rouge** initie à l'amour, elle déclare: "Je vous aime passionnément". La **rose blanche**, symbole de l'innocence et de la virginité dit: "Mon cœur est pur". Les autres roses, toutes dérivées de celles-ci, autorisent des nuances: la **rose rose** comble les sentiments délicats: "Je vous aime tendrement" ; la **rose blanche au cœur rose**: "Mon émotion est indicible" ; la **rose pourpre** dramatise: "Je vous aime à la folie ! Dansons ensemble face à la Mort !" . Les **roses jaunes** expriment des moments plus

difficiles: la simple **rose jaune**, orgueilleuse et froide: "Je ne pense pas à l'amour". La **rose dorée**, élégante et cruelle: "J'ai cessé de vous aimer ... Qu'y puis-je ? " La **rose orangée** a besoin d'affection: "Dites-moi que vous m'aimez".



Quant à la **rose trémière**, qui n'a de rose que le nom (venant de rose d'outre-mer), c'est en réalité une variété de guimauve et elle cultive le paradoxe: "Je vous suis fidèle jusque dans mes infidélités ! "

En Grèce, la rose est la fleur d'Aphrodite: surgie de l'écume des flots, la déesse de la beauté aurait donné en même temps naissance au rosier, issu d'une goutte de nectar céleste. La fleur en était blanche et c'est à Adonis qu'on doit indirectement la rose rouge: pour se venger de son dédain, les Héroïnes l'attachèrent à un tronc de myrte; accourue au secours, Aphrodite marcha sur une rose qui lui ensanglanta le pied et marqua la fleur. La déesse n'en voudra pas à la rose, puisqu'elle en fera sa favorite.

On disait aussi que Bacchus, le dieu du vin, poursuivant furieusement une jeune nymphe, fut aidé dans son désir par un buisson épineux qui accrocha la robe de la jeune fille, dont il put ainsi violer les charmes. Pour remercier le buisson, il en fit le rosier, dont la rougeur serait celle-là même des joues de la nymphe outragée.



Avant l'amour, il y a souvent l'amitié.

La première jeunesse est représentée par la **primevère**.

Symbole d'insouciance et de candeur, la primevère a longtemps été signe de maladie mentale, puis de libertinage; elle s'est donc assagie avec le temps ! C'est la fleur des amours naissantes: " Je n'ai aimé que vous." Epreuvez-vous pour l'une de vos amies d'enfance une tendresse plus vive encore ? Envoyez une primevère ... mais ne la déposez pas sur l'appui de sa fenêtre: cela lui signifierait que vous la tenez pour folle.



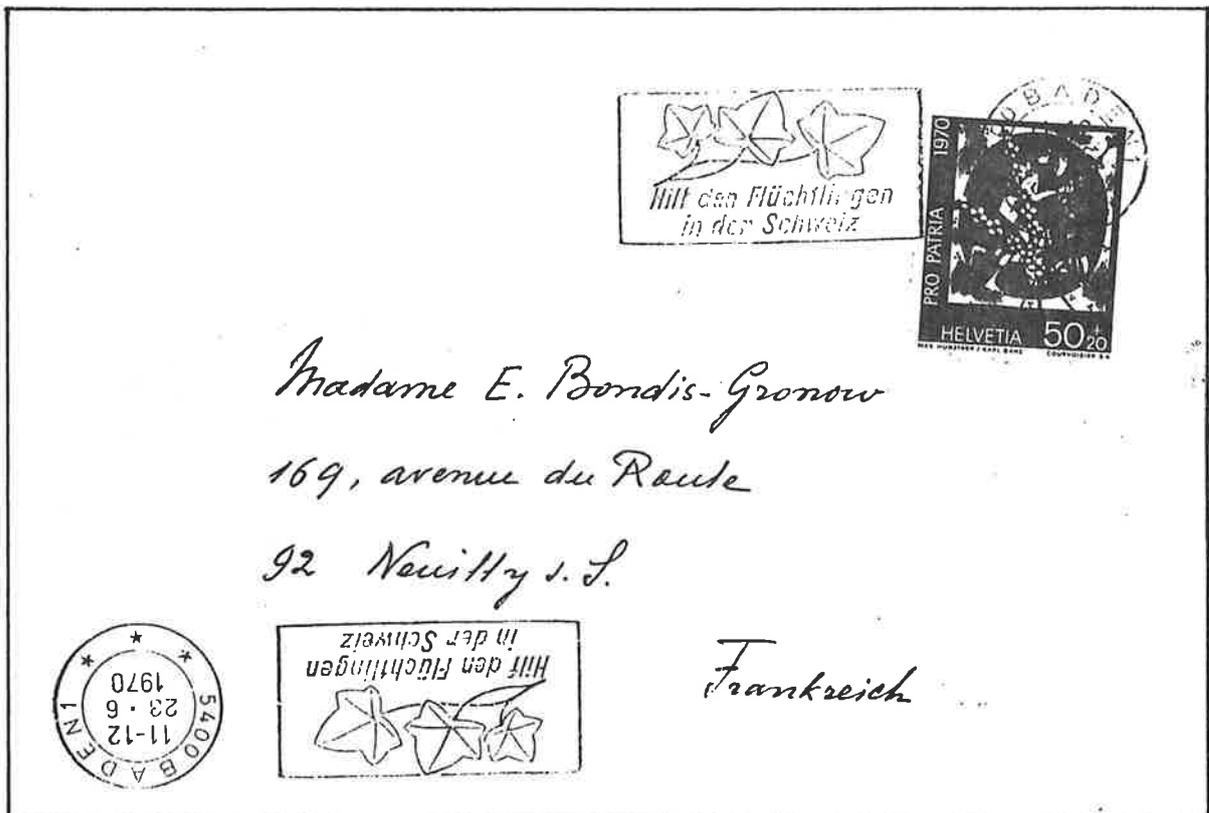
Les mères possessives mettaient du rhizome sec et broyé dans l'oreiller du fils amoureux, lequel se voyait bientôt délaissé par la belle déçue ...



La **pervenche** est le symbole de la première amitié. C'est aussi la fleur des amours en déroute et des souvenirs mélancoliques. "Je ne vois que vous, je ne rêve que de vous", soupire-t-elle.

Au Moyen-Age, la pervenche servait aux philtres d'amour et aux affections pulmonaires.

On a retrouvé une pervenche dans un livre appartenant à Jean-Jacques Rousseau: il l'y aurait glissée en souvenir d'une amourette vieille de trente ans.



Le **lierre** symbolise l'amitié éternelle, ainsi que l'attachement (ce qui est facile à comprendre).

(Cette enveloppe a une double oblitération, probablement suite à une mise tête en bas de l'enveloppe lors du premier passage dans la machine.)

### Puis l'amour naît

Symbole de l'innocence, la **pâquerette** est une fleur enfantine qui sait conserver le souvenir de jeux simples, et dire: "Je fus le doux tapis de vos premiers pas". Plus généralement, cette fleur tendre confie: "Mes pensées et mon affection vont à vous."

Il existe une amusante légende autour de la pâquerette: quand les bergers et les mages se retrouvèrent aux pieds du berceau de Jésus, les uns offrirent de l'or, des rubis et des perles, quand les autres n'avaient que des fleurs des champs. Les bergers se poussaient du coude, gênés: nos présents sont ridicules, se disaient-ils tout bas.



Mais sans doute le nouveau-né avait-il compris le sentiment de ces hommes, car il repoussa d'un coup de pied les riches cadeaux et s'empara d'une pâquerette qu'il porta à sa bouche. Depuis, les pâquerettes ont le coeur doré et l'extrémité des pétales, rose.



La **violette** exprime la modestie, la pudeur. Symbole du secret de la vertu, cette fleur féminine entretiendrait certains complexes d'infériorité sexuelle: *"J'aime passionnément une image irréaliste."* La blanche exprime l'innocence, la jaune une beauté fanée, les violettes doubles symbolisent la réciprocité des sentiments. Ce qu'elles disent? Timidement: *"Oserai-je vous ouvrir mon coeur?"*, et le plus souvent: *"Qu'on ignore notre amour."*

Vénus avait épousé l'affreux Vulcain, dieu du feu, et ne pouvait se résoudre à s'unir à un homme aussi laid. On dit que celui-ci se couronna un jour de violettes pour la séduire de leur parfum, et que le stratagème réussit: la déesse accepta enfin de le suivre.

Les Grecs et les Celtes avaient fait de la violette l'emblème de la virginité et de l'innocence. Ils en décoraient le cercueil des jeunes vierges.

Dans tout le monde anglo-saxon, on fait un voeu en cueillant la première violette de l'année: la fleur est protectrice.

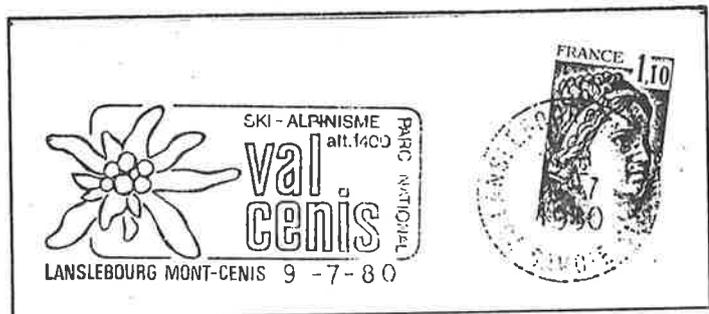
Symboles de la pureté: le **lis blanc**, l'**edelweiss**.



Le **lis blanc** dit: *Mes sentiments envers vous sont purs."*

Les Grecs avaient imaginé cette mythologie: Héraklès aurait têté si goulûment sa mère qu'un peu de son lait gicla sur le sol, où il devint la fleur de lis. Aphrodite, jalouse de cette merveille de blancheur et de grâce, se vengea en la dotant d'un énorme pistil rappelant le phallus de l'âne. Cette troublante ambivalence du lis faisait qu'indifféremment la prude Héra et les Satyres se l'attribuaient.

L'**edelweiss** est la fleur des sentiments, mais elle conseille aussi sagement: *"N'aimez qu'une fois"*. Si cela tourne mal, offrez tout de même un edelweiss; il dira: *"Je garderai de vous un pur et noble souvenir."*



Le **bleuet** est un symbole de la délicatesse.



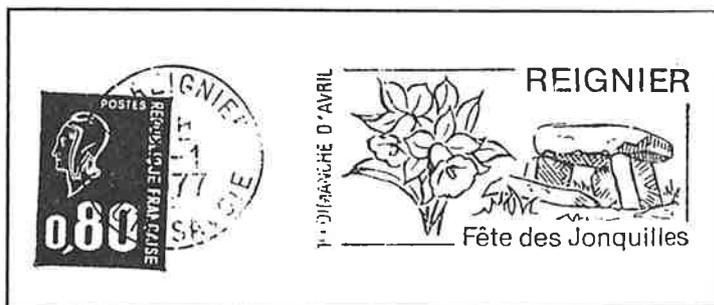
Egalement signe d'humilité et de timidité, le **bleuet** dit: *"Je n'ose pas vous avouer mon amour"* ou *"Je suis vo-disciple dévoué."* Cette fleur jupitérienne est également signe d'équilibre, de connaissance et de justice.

Voulez-vous attirer les hommes? Cachez un bleuet contre vos seins, il s'en montrera votre plus fidèle allié!

Le désir de plaire se manifeste avec la **campanule**. Elle sonne l'arrivée de la belle saison. "Je suis patiente" dit-elle, "mon amour est fidèle; vivons en harmonie." Une campanule bleu-violet soupire: "Pourquoi me faire souffrir?" Enfin, offrez une seule campanule à une femme - et discrètement - : elle comprendra que vous désirez la voir avant la tombée du jour.



Symboles du désir de l'autre: la **jonquille** et la **clématite**.

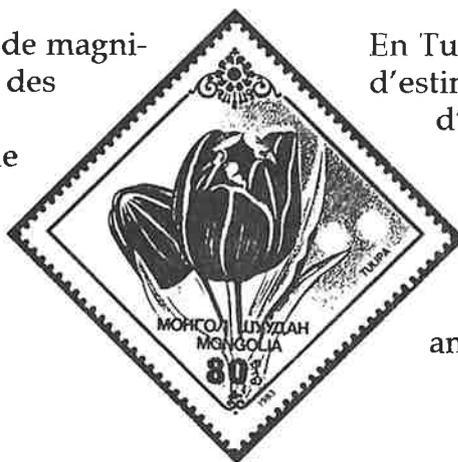


La **clématite** ne désespère pas de se faire aimer plus sentimentalement. "Puissé-je parvenir à votre coeur?" soupire la blanche en se hissant toujours plus haut. Et l'azurée: "J'espère vous toucher", ou bien: "L'avenir nous rapprochera, j'en suis sûre."

Et ce sera la déclaration d'amour avec la **tulipe rouge**.

Symbole d'orgueil et de magnificence, la tulipe est la fleur des majestueuses déclarations.

Plante masculine, elle augmente la vitalité, ne craignant pas d'affirmer: "Je triomphe et je survis pour vous aimer!"



En Turquie, c'est une marque d'estime extraordinaire que d'envoyer une tulipe en présent.

Mais, attention, car envoyer une **tulipe jaune** signifie un amour sans espoir.

Cette déclaration sera suivie de l'offrande d'une **azalée**, symbole d'une joie mêlée de timidité. L'**azalée** est la fleur des romances naïves. Blanc: "Je suis plein de bonheur et de reconnaissance"; rose: "Je suis joyeux d'être aimé", disent les azalées.

Fleur attitrée de Minerve, déesse de la sagesse, l'azalée est apprécié des Chinois qui le comparent à une belle femme et au coucou: on dit en effet de ce dernier qu'à force de chanter la nuit, sa gorge devient rouge de sang ... comme un azalée rouge. Alors ceux qui l'écoutent devront quitter leur amante.





L'émotion ne sera pas absente, et se manifestera par l'offrande d'une **digitale**.

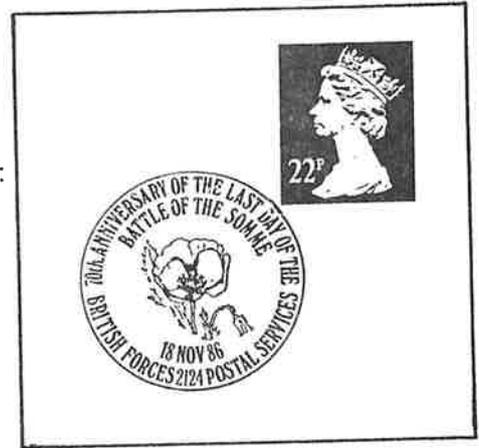
Symbole de l'émotion, cette fleur féminine n'a rien à cacher: "Je fais tout avec passion !" et: "La beauté est mon seul idéal". La digitale pourpre explose: "Je ne peux plus vous cacher mon amour". Gare à ces passionnées: elles contiennent de la digitaline, un poison violent.

Junon possédait un dé à coudre de rubis, qu'elle perdit. Désolée, elle avoua sa perte à Jupiter qui la consola: aucun mortel ne pourrait le lui dérober, du reste il allait transformer ce dé en fleur: la digitale. A cause de cette légende, la digitale était aussi pour les Romains le symbole du travail.

### L'amour se développe

Symbole d'amour éphémère, le joli **coquelicot** est plus émouvant que rassurant. Suivant les cas il dit: "Que la gloire vous console", ou plus directement: "Aimons-nous au plus tôt", et encore: "Votre amour passera: aimons-nous, vite !"

Jupiter s'amusa dit-on à changer en coquelicot un jeune berger qui avait coutume d'imiter le cri du coq en ... aimant les nymphes qui se baignaient nues dans les torrents.



Symbole de curiosité et de persévérance, l'**anémone** est paradoxalement la fleur des amours instables. "Faisons ensemble le tour du monde", dit-elle, ou encore: "Ma constance sera récompensée un jour."

L'anémone est la fleur d'Adonis: amant incestueux - et involontaire - de sa fille, celui-ci s'enfuyait au hasard lorsqu'Aphrodite le remarqua et en tomba violemment épris. Ce fut la perte d'Adonis, un dieu jaloux déguisé en sanglier l'ayant bientôt laissé pour mort.

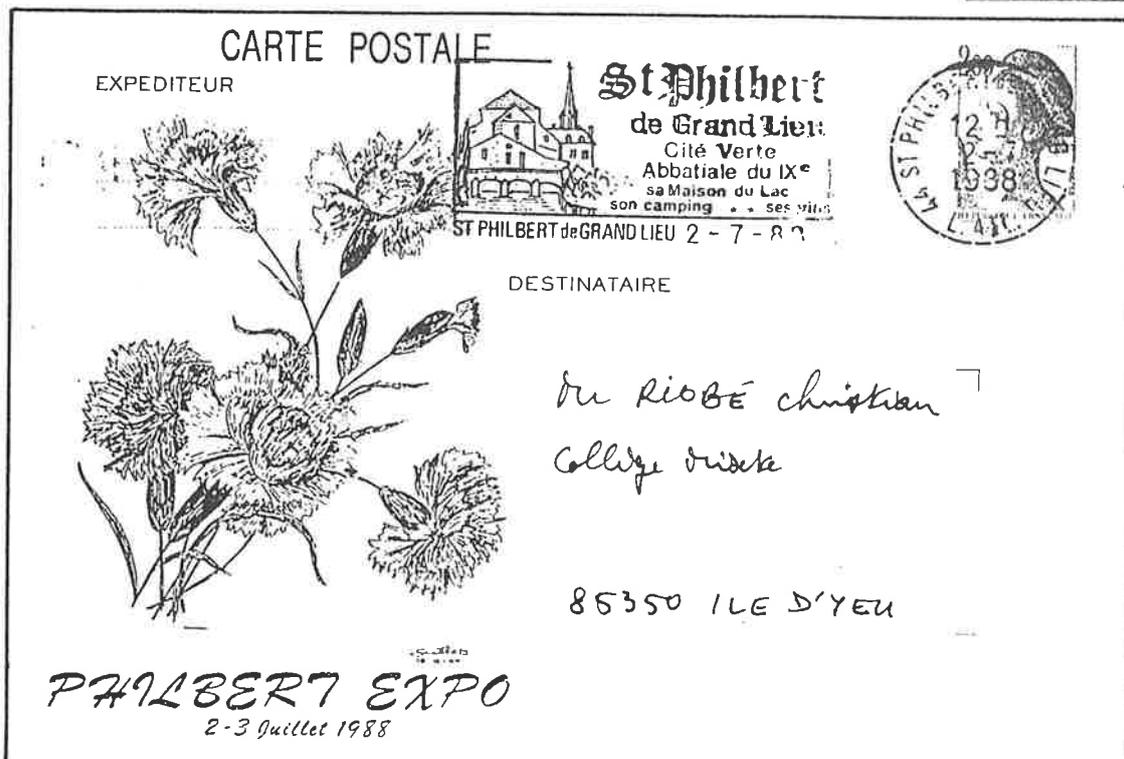


Le **chrysanthème jaune** nous dit: "Notre amour est si fragile ..."



Cet amour devient fort et durable, symbolisé par le **camélia** qui joue de ses couleurs: **rouge**, "Vous êtes la plus belle", mais aussi: "Mon amour brave la mort"; **rose**: "Je suis fière d'être aimée de vous"; le **blanc** est plus timoré: "La violence de votre amour m'épouvante".

Le **fuchsia** symbolise un amour ardent. Cette fleur féminine est parfois saisie d'une discrète mélancolie: "Songez au temps qui passe." Mais bien plus souvent, le **fuchsia rouge** déclare: "Je vous aime de tout mon coeur" ; le **rouge et violet** confirme: "Mes sentiments sont inébranlables". Le **blanc et rouge** passe les bornes: "Notre amour est mon culte !"



L'**oeillet**, symbole d'une ardente tendresse, sait exprimer avec finesse toutes les nuances de ses sentiments. L'intellectuel **oeillet jaune** dit: "Je déteste les insolents et les cyniques, j'aime votre caractère et votre intelligence" ; plus vague, l'**oeillet rose**: "Parlez-moi d'amour" ; si l'**oeillet violet** se montre tentateur ("Pénétrons ensemble dans le monde du merveilleux"), le **violet-gris** fait la moue: "Je voudrais bien vous croire" et le **rouge** se rebiffe: "Mes convictions ne sont pas les vôtres". L'**oeillet blanc** est la fleur des mères, il les conseille dans l'éducation de leur progéniture: "Loyauté et justice d'abord" ; vaste programme ... Fleur masculine, l'**oeillet-ardoise** reste maître de lui: "Je suis jaloux, je souffre mais n'en parle pas" . Le féminin **oeillet irisé** saura-t-il apaiser ses tourments d'un "Je vous aime ?" L'**oeillet des poètes** ne recule devant rien dans son besoin de plaire: "Je suis votre esclave" dit-il.

L'amour peut être plus tranquille comme le dit le **bégonia**. C'est un bon vivant, symbole de vitalité et de cordialité: "Croyez en mon amitié cordiale", ou plus sérieusement: "Je pense à la mort, mais j'aime la vie !" La longue floraison du bégonia en fait aussi le symbole des humeurs durables ...



Symbole de paix, de tendresse et de bonne nouvelle, l'**iris**, quelle que soit sa couleur, est donc celui qui parle de bonheur sans nuages. Il symbolise aussi la sagesse et l'intelligence dans l'amour.

Ch. RIOBE  
(à suivre)

C U I S I N E S

*Audré Gilbert*

**BULTHAUP - A.B.C.**  
1 rue Malesherbes  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h  
Samedi fermeture à 18 h.

*fabrics librement cuisines*

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU  
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU  
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56  
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN  
33 bis, rue du Perthuis Breton  
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

**Daniel RETHORE**

**Marché des Halles**

**85000 LA ROCHE-SUR-YON**

8, rue de Lorraine  
Tél. : 51.37.61.09

# Hôtel Restaurant\* du Centre



36 CHAMBRES \*\* NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



**LE POIRÉ SUR VIE**

**J. JAUFFRIT**  
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18  
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



**Roger DEBIEN**  
Antenne-Télévision  
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

**ELECTRONIC**  
**DÉPANNAGE**

atelier :

« la gastonnière »

routé de la limouzinière

le bourg sous la roche  
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12



**LA ROSERAIE**

9 Rue Chanzy  
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 51 46 22 87



# LE CONSEIL VOUS INFORME...

## Réunion du Conseil du 14 mai 1995

Etaient présents : MM. ABERT, AUDUREAU, BELLEIL, COQUET, DUPOND, HARJANI, HURTAUD, OLIVIER, Mme PAUVERT, secrétaire, PAUVERT, président.

Absents excusés : MM. BEDUNEAU, GAUDEMER.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h.40. Les problèmes sont traités dans l'ordre figurant sur la convocation du 3 mai 1995.

### Problèmes soulevés par le non-abonnement obligatoire de tous les membres à Philatélie Française.

Le président remet les 4 bulletins de cette revue fédérale reçus ce jour même. Il rappelle que le Conseil avait décidé de prendre à sa charge 6 abonnements. Pour quelle raison ne reçoit-on que 4 bulletins...., la question sera posée par le Trésorier au responsable de cette revue.

Il rappelle également que ce journal fédéral doit être consulté sur place par les adhérents assistant aux réunions mensuelles. En aucun cas, il ne peut être emporté à domicile, pour quel motif que ce soit, même dans le cas où un abonné n'a pas encore reçu la revue pour laquelle il a versé un abonnement individuel. Dans cette hypothèse, le fait doit être signalé au Trésorier qui fera le nécessaire auprès de la Fédération. Toute infraction à cette règle devra être signalée au président.

Enfin, il sera proposé aux intéressés des abonnements à prix réduit à d'autres revues philatéliques au cours de la prochaine Assemblée générale.

### Situation de la trésorerie

M. Dupond a réglé l'ensemble des factures reçues pour l'organisation du Salon de janvier dernier. La situation financière de l'Amicale est exemplaire et le solde en est positif. Des dépenses et investissements sont donc à envisager.

### Situation des adhérents non à jour de leur cotisation annuelle

Conformément au nouveau règlement intérieur remis aux adhérents qui veulent bien assister aux réunions, il est rappelé que la date limite de versement de la cotisation annuelle (100 frs) a été fixée au 31 mars de chaque année. Des rappels ont été ou seront envoyés par courrier aux amicalistes retardataires. D'autre part, ce même règlement prévoit que les cotisations non versées au 1er juillet peuvent entraîner la radiation du défaillant. Une dizaine d'amicalistes sont dans cette situation.

### Eventualité d'une flamme d'oblitération temporaire pour 1996

La question est de savoir si une flamme doit être demandée pour notre Salon du 21 janvier 1996. La réponse des Membres du Conseil est positive à l'unanimité. Quelle en sera l'illustration ? Des propositions très intéressantes sont faites par chacun et l'avant-projet pratiquement arrêté. Il faudra donc rapidement effectuer les démarches nécessaires à sa mise en fonction pour le 21 octobre 1995.

### Candidature de l'A.P.Y. pour une Journée du Timbre en 1998

La question est posée par le président qui a été contacté par le GPCO. L'ensemble des Membres du Conseil est favorable à une telle candidature malgré le manque de salle d'exposition en centre-ville. Le président signale alors, malgré toute l'amitié qu'il éprouve envers tous les amicalistes, qu'il n'a pas l'intention de renouveler son mandat à compter du 1er janvier 1997 et rappelle qu'il a accepté cette responsabilité en ....1976, déjà ! Né en 1927, il sera donc temps de laisser la place à un président plus jeune.

Il semble que son successeur puisse réaliser cette manifestation à la Salle des Fêtes du Bourg-sous-la-Roche....

### Bulletin trimestriel

Peu d'articles de fond proposés par les amicalistes. Ceux qui font l'effort de participer à sa rédaction en sont remerciés ici. Le bulletin de juin comprendra encore une quarantaine de pages, mais le président déclare qu'il se refuse à ce qu'il devienne un "bulletin Pauvert". En cas d'insuffisance d'articles, le volume et l'intérêt en seront réduits d'autant. Comme à l'auberge espagnole.

### Questions diverse

1 - Assemblée générale 1995 : elle n'aura pas lieu, comme on le sait, à la Cité Bretagne, les services de sécurité nous interdisant de recevoir plus de 19 personnes dans la salle habituelle. Un débat s'engage alors pour trouver un nouveau lieu de réunion, les salles municipales de la rue de la République se prêtant mal à ce genre de débats. De nombreuses solutions sont envisagées. Il apparaît alors certain que notre A.G. se déroulera dans un lieu tout-à-fait inhabituel qui ne peut être dévoilé dans l'immédiat. Mais on peut dire que les amicalistes qui y participeront seront très agréablement surpris, sur tous les plans. Il est évident que les adhérents seront tenus au courant dès le mois de septembre.

2 - Demande de prêt de cadres d'exposition formulée par une association de Venansault

A l'unanimité, cette demande ne peut être suivie d'effet, le Conseil s'étant déjà prononcé, au cours des années passées, pour un refus systématique de prêt de matériel à quelle association que ce soit.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.45.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le Président,

La Secrétaire,

Y. PAUVERT

Mme M. PAUVERT



**Xantia Turbo D VSX**

**GUENANT AUTOMOBILES SA**  
 ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SURYON TEL : 51.36.45.00

## *Le Coin des Collectionneurs*

### **PHILATELIE - MARCOPHILIE NUMISMATIQUE**

**18, rue de la Juiverie  
 44000 NANTES  
 ☎ 40 47 73 04**



*Timbres de France et Colonies, neufs et oblitérés,  
 Europe, Nouvelles républiques d'Europe centrale,  
 États Unis d'Amérique, Canada, Nations Unies.*

*Thématiques.*

**ABONNEMENTS TOUS PAYS  
 ABONNEMENTS par THEMES**  
 Lots, Vracs, Collections,  
 pour bailleurs de carnets de circulation.



**MARCOPHILIE.**

Belles lettres de Vendée.  
 Grand choix de lettres classiques  
 et semi modernes.

**Nous sommes distributeurs de la marque des  
 collectionneurs exigeants:**

**LINDNER**

*Thématisés, restez libres et maîtres de votre  
 collection, avec les feuilles neutres LINDNER-T  
 (T comme transparent) qui vous permettront tous  
 les montages avec une grande facilité et surtout  
 vous permettront de recomposer indéfiniment votre  
 présentation sans avoir à racheter de coûteuses  
 pochettes et feuilles de présentation.*

*79 modèles différents de feuilles réalisées  
 avec un carton 240 g indéformable, une gaine  
 d'une transparence absolue, sans plastifiant, ré-  
 sistant à l'altération du temps (ne jaunit pas, ne se  
 déforme pas), faite d'un matériau totalement  
 inerte et parfaitement micro-aéré.*

*Une brochure informative de 20 pages vous  
 sera remise sur simple de mande au magasin.*

**CABINET**

**SEGUINEAU**

**Pierre et Denys**

TOUTES ASSURANCES

12, Rue Paul Doumer  
85000 La Roche sur Yon



Téléphone : 51 37 03 79

Télécopie : 51 37 98 85

**« LA DECOUVERTE »**

Cartes postales anciennes

Gravures d'époques

Achat - Vente - Echange



10 bis, rue St-Nicolas  
17000 LA ROCHELLE

Tél : 46 41 83 29 / 46 41 19 49

RESTAURANT

**LE VAL D'YON**

\*\*\*\*\*

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



Z A de Belle Place Rte Luçon  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Tél 51 62 31 29 Fax 51448682

RESTAURANT - TRAITEUR



**ANNE CHRISTINE**

INSTITUT DE BEAUTE  
47, rue Paul-Doumer  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél. 51.62.21.80